

QUARANTIÈME ANNÉE

REVUE
DE BRETAGNE

DE

VENDÉE & D'ANJOU

PUBLIÉE PAR LA

Société des Bibliophiles Bretons

TOME XVI

6^e Livraison. — Décembre 1896



PARIS ET NANTES

1896

-- S'adresser pour la rédaction de la REVUE à M. OLIVIER DE GOURCUFF:
Délégué du Bureau des Bibliophiles Bretons, 5, rue Gounod, à Paris,

— Communications relatives à la SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS :
s'adresser à M. R. BLANCHARD, Secrétaire de la Société, 1, rue
Royale, à Nantes.

TABLE DES ARTICLES

I. — *Seigneuries de Bretagne, hors de Bretagne (suite)*. — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper. 393

II. — POÉSIE BRETONNE : *Dom Guill.* — ROITELET DE SAINT-YVES. 402

III. — Récits et Nouvelles : *La Mule du Pape*. — Comtesse OLGA. 411

IV. — POÉSIES FRANÇAISES : *Les trois Sœurs de charité*. — HIPPOLYTE LUCAS. 427
Plainte. — P. G. DE L'HERMINIÈRE. 428
Le raz de Sein : H. BOUT DE CHARLEMONT. 429

V. — *Troguery*. — PERGAT. 430

VI. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *La Course et les Corsaires du port de Nantes*, par S. de la Nicollière-Teijeiro. I. GUYE. — *La Nature*, par R. de la Grasserie. L. L. — *Mémoires d'un père à ses enfants, Une famille vendéenne pendant la grande guerre (1793-1795)*, par M. Boutillier de Saint-André; *Généalogie de la maison de Saisy de Kerampuil*, de M^{me} la C^{tesse} du Laz; *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, par R. Kerviler, fasc. 24^e (Ches-Clér); *Le Barreau du Parlement de Bretagne (1553-1790)*, par G. de la Pinelais; *La Révolution française*, par A. Dayot; *Premiers Vers*, par J. de Pesquidoux; *Terreneuas*, par E. Herpin; *Bretagne et Jersey*, par M. l'abbé du Bois de la Villersabel; *Le Socialisme et le Congrès de Londres*, par A. Hamon; *Franz Hoffmann, épisodes de la vie de Beethoven*, par l'abbé Lefzeliier; *Fables de la Fontaine*, illustrées par Vimar; *L'Armée en France et à l'étranger*, par Picard; *La Marine d'autrefois*, par G. Contesse; *Petit Ange*, par P. Maël; *Stéphanette*, par R. Bazin; *Etude sur les classes rurales en Bretagne, au moyen-âge*, par H. Sée; *Le Bulletin de la Société archéologique du Finistère (Chirurgiens d'amirauté)*, par le D^r Corre; *Face au drapau, Clovis Dardentor*, par J. Verne; *La vie de collège dans tous les temps et dans tous les pays : l'Écolier d'Athènes*, par A. Laurie; *Histoire de Du Guesclin racontée à mes enfants*, par Th. Cahu; *Treize poésies de Ronsard*, par O. DE GOURCUFF. 432

VII. — *Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons*. 453

VIII. — *Tables du second semestre 1896*. 461

ASSOCIATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE
DE BRETAGNE

Rennes, le 21 Décembre 1896.

M

Le Comité, sous la présidence de MM. Charles Lenoir, directeur de l'École des Beaux-Arts, Louis Lemerrier, et J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres, a décidé qu'un Dîner serait donné en l'honneur du Président général de l'Association, M. ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut, et pour fêter l'apparition du premier volume de l'Histoire de Bretagne.

Le Dîner aura lieu, le 11 janvier 1897, à sept heures du soir, dans le salon du restaurant Gaze. Le prix de la cotisation est fixé à dix franes.

Il est inutile de vous faire remarquer que cette réunion n'est pas ouverte seulement aux membres de l'Association; nous serons heureux d'y voir prendre part tous les amis personnels de l'éminent écrivain et tous les fervents de l'Histoire de Bretagne.

On peut s'inscrire aux bureaux du Journal de Rennes; chez M. Louis Tiercelin, secrétaire général de l'Association, 49, faubourg de Fougères, et chez MM. Plihon et Hervé, éditeurs de l'Histoire de Bretagne, rue Motte-Fablet, 5.

Veuillez agréer, M. l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Comité :
Le Secrétaire général,
LOUIS TIERCELIN.

NOTA. — Il sera rendu compte des ouvrages dont un exemplaire au moins aura été déposé au bureau de la Revue.

SEIGNEURIES DE BRETAGNE

HORS DE BRETAGNE

CHAPITRE III

COMTÉ DE RICHEMONT

(Suite)

§ IV. — JEAN I^{er} DIT LE ROUX (1237-1286).

Après la restitution de Richemont, Jean de Bretagne et son père n'avaient plus à attendre l'Agénois. Or l'hommage auquel saint Louis avait admis Jean de Bretagne pouvait faire obstacle à l'hommage que Henri III allait demander à rendre. C'est pourquoi Jean de Bretagne et le duc son père, en renonçant à la rente de 2000 marcs désormais sans cause, s'engagèrent à obtenir du Roi de France « la relève de l'hommage » pour l'Agénois, consentant d'avance — et cette clause était bien inutile — à la saisie de Richemont, s'ils manquaient à leur promesse¹.

Sur ces entrefaites, saint Louis convie les chevaliers de France et d'Angleterre à la croisade. Le duc de Bretagne, le comte de Richemont, son beau-frère Edouard prennent la croix ; et Henri III autorise son gendre à engager son comté pour une somme de 2000 marcs destinée à couvrir les frais de son voyage (E. 114.)²

¹ Voir la livraison d'octobre 1896.

² Morice, *Pr.* I. 1013-1014 (7 juillet) (52^e année du règne d'Henri III). — Les conditions furent fidèlement exécutées et Henri III donna décharge du traité. (E. 119.)

³ Morice, *Pr.* I. 1018 (53^e année du règne de Henri III, 27 janvier). — Cette somme équivalait à celui de 682000 fr., monnaie actuelle.

Ces dispositions prises, le comte de Richemont reçut du Roi Henri l'exemption de service personnel pendant cinq ans pour se rendre à Rome et en Terre-Sainte.¹

Trois ans plus tard, le comte de Richemont revenait de la croisade. Passant en Morée, au mois de février 1273, il signa un acte de donation de 112 livres pour la fondation de trois chapelains à son manoir de Castron (E. 114.) ; et il continua sa route laissant son beau-frère Edouard qui allait guerroyer en Sicile.

Il rentra en Bretagne dans le courant de l'année. Henri III allait mourir le 16 novembre ; son successeur était encore en Sicile : c'est seulement au mois d'août 1274 qu'il fut couronné. Jean de Bretagne et Béatrix assistèrent aux fêtes du couronnement ; à peine rentrée en Bretagne Béatrix trompant les heureux pronostics des « physiciens, » mourut prématurément (mars 1275).²

Jean I^{er} avait impatiemment sollicité et joyeusement recouvré le comté de Richemont, en 1266. Peut-être, treize ans plus tard, eut-il quelque regret de l'avoir obtenu ? La mort du comte et de la comtesse de Toulouse avait fait rentrer l'Agénois aux mains du Roi ; et, tenant la parole de son père, Philippe le Hardi le rendait à Edouard I^{er} (Traité d'Amiens, 29 mai 1279).³

La possession de l'Agénois, même avec un moindre revenu, aurait mieux valu que celle de Richemont pour la descendance de Jean le Roux. A ce moment, il est vrai, l'Agénois enclavé dans les possessions anglaises et bientôt annexé au duché d'Aquitaine aurait été pour Jean de Bretagne un gage aux mains du Roi d'Angleterre, au même titre que Richemont. Mais, un siècle et demi plus tard, il devait, comme l'Aquitaine, devenir français ; de ce jour nos ducs

¹ Morice, *Pr.* I, 1048. — Il s'agit de la dernière croisade de saint Louis (1270) — Morice met par erreur d'impression, la date de l'acte à 1279 ; il faut lire assurément 1269, année qui précéda celle de son départ.

² Lobineau, *Hist.* 269. Quelques années auparavant Béatrix avait été malade et la duchesse Blanche, sa belle-mère, écrivait au Roi d'Angleterre :

«... Sachez, Sire, que ma dame Béatrix vostre chière fille et la nostre est encore deberte de la feivre : mais elle en est moult amandé, la Dieu merci, et nous dient les fisechiens que sa feivre ne li puet pas longtemps durer... » Morice, *Pr.* I, 997.

³ *Recueil des guerres et des traités de Jean du Tillet*, II, p. 182-183.

comtes d'Agénois, au lieu d'être comtes de Richemont, n'auraient plus eu qu'un seul suzerain, le Roi de France.

La suite nous montrera combien d'embarras et d'ennuis leur a valu le titre trop souvent nominal de comte de Richemont.

La restitution de Richemont ne fut donc pas la plus heureuse affaire que Jean le Roux ait menée à fin : en tout cas, ce n'est pas celle dont le souvenir pouvait à ses derniers jours alarmer les scrupules du duc, et lui dicter la clause de son testament par laquelle il ordonna « d'accueillir toutes les plaintes qui seraient portées contre lui » ; et elles ne manquèrent pas.

Le duc Jean mourut le 8 octobre 1286.

§ V. — JEAN II (1286-1304).

Jean II, devenu duc, garda pour lui le titre de comte de Richemont. Il n'allait pas tarder à reconnaître en quels embarras ce titre l'engageait,

Avant de porter ses vues sur le continent, Edouard I^{er} se permettait de soumettre toute l'île de Bretagne en réunissant à la couronne le pays de Galles et l'Ecosse.

Deux ans après son avènement, il entra en armes dans le pays de Galles ; mais il lui fallut trois campagnes pour obtenir une soumission. Or, le duc de Bretagne, convoqué à cette guerre, comme comte de Richemont, n'avait pas répondu à l'appel royal : manquement au droit féodal dont la sanction était la saisie de Richemont ; toutefois le Roi pardonna au duc et même lui remit les subsides de guerre qu'il aurait pu réclamer (28 juin 1289).¹

L'amitié qui unissait les deux beaux-frères expliquerait cette indulgence ; mais la politique y avait sa part. Edouard avait intérêt à ménager le duc de Bretagne : une guerre al'ait commencer en Ecosse, et la paix avec la France était si précaire ! La décision gracieuse du Roi était un avertissement donné au duc qu'au cas de guerre avec la France il aurait, comme comte de Richemont, à rendre au Roi le service militaire.

¹ Morice, *Pr.* I, 1085.

Après la mort sans enfants du Roi d'Ecosse Alexandre III (1286), la couronne avait été disputée par plusieurs prétendants, en tête desquels Jean Baliol et Robert Bruce. Ils prirent pour arbitre Edouard, et celui-ci jugea en faveur de Baliol, dont il savait la faiblesse. Baliol essaya bientôt de secouer le joug humiliant que Edouard lui imposait, se souleva (1293), fournit ainsi l'occasion d'entrer en armes sur ses terres, fut bientôt vaincu, fait prisonnier et chassé en Normandie (1296).

Il ne semble pas que le duc de Bretagne ait été convoqué à cette guerre: le Roi allait l'appeler ailleurs, mais Edouard avait en Ecosse le fils puîné du duc, Jean de Bretagne, son neveu, dont les fidèles services allaient être, comme nous le verrons, magnifiquement récompensés.

En même temps que commençait la guerre d'Ecosse, une autre guerre se préparait en France. En 1294, à propos d'avaries faites à Bordeaux par des marins d'Angleterre à des marins français, le Roi Edouard, en tant que duc d'Aquitaine, fut cité par Philippe le Bel devant le parlement. Il ne comparut pas; et, après un nouvel ajournement, Philippe saisit toutes les possessions anglaises en France et chargea le connétable d'exécuter, notamment en Aquitaine, l'arrêt du parlement. En réponse, Edouard donna l'ordre à Saint-Jean, son sénéchal d'Aquitaine, de lever une armée, et il en rassembla une autre qu'il devait lui-même commander en Flandre.

En même temps (1^{er} juillet 1294) il nommait le duc de Bretagne son lieutenant général en Aquitaine, et ordonnait au sénéchal et à tous ses officiers d'obéir à son lieutenant comme à lui-même¹. Jean II acceptait ce titre et, au mois d'août, il rassemblait les seigneurs bretons à Ploërmel pour qu'ils fissent la déclaration des services militaires dus par eux². En octobre, une flotte anglaise touchant à Saint-Mathieu conduisit le duc et les Bretons à l'entrée de la Gironde.

¹ Lobineau, *Pr.* 441. — Le texte appelle Jean II *neveu* du Roi d'Angleterre, il était son *beau-frère*, mari de sa sœur Blanche.

² C'est la reconnaissance connue sous le nom des *Oz dus au duc de Bretagne*. Lobineau, *Pr.* 436. — Morice, *Pr.* I. 1110. — Le duc sachant bien que les seigneurs le suivent malgré eux à cette guerre lointaine contre le roi de France, proteste d'avance contre les déclarations de service insuffisantes et les menaces d'amendes.

L'entrée du duc en campagne fut marquée par des succès. Sauf Bordeaux, toutes les places qu'il menaça furent prises. A ce moment, Jean, partageant l'armée, en mit la moitié aux ordres du sénéchal: les deux corps devaient se prêter un mutuel appui; mais le sénéchal, jaloux de l'autorité suprême donnée au duc, ne lui prêta pas secours au moment opportun, et les places prises retombèrent au pouvoir des Français.

L'inaction calculée de Saint-Jean refroidit le zèle du duc pour les Anglais: et les nouvelles qu'il reçut de Bretagne n'étaient pas de nature à le leur ramener. Une flotte anglaise venant en Aquitaine sous les ordres du comte de Leicester, frère du Roi, avait touché à Saint-Mathieu; et les Anglais, n'obtenant pas de vivres, avaient pillé la ville, mis à sac l'abbaye, poursuivi et tué sans pitié nombre de paysans fugitifs. Ce n'est pas tout: depuis son absence, des pillards anglais étaient descendus sur plus d'un point du duché.

De ce moment, le duc écouta les plaintes des seigneurs bretons qui l'avaient suivi à contre-cœur contre le Roi de France, et il accueillit les avances de Philippe le Bel. Bientôt prenant résolument son parti, il renonça au service du Roi d'Angleterre. S'il ne combattit pas les Anglais qu'il venait de commander, il rentra en Bretagne: c'est tout ce que demandait le Roi de France; sa retraite suffisait pour condamner l'armée anglaise à l'inaction. — Ceci se passait vers la fin de 1296.

Ce revirement eut pour le duc une double conséquence: le Roi d'Angleterre saisit le comte de Richemont; et le Roi de France, pour récompenser « les services du duc », et peut-être pour l'attacher plus étroitement à la cause française, érigea la Bretagne en duché pairie (septembre 1297)³.

³ Lobineau, *Hist.* 281. — L'historien remarque que les « Gallois s'acharnèrent sur les Bretons, en tuèrent un grand nombre et coururent tout le pays pillant et brûlant ». — Ils avaient pourtant la même origine que les Bretons et la même langue. Il est probable qu'ils se vengèrent de la présence de Bretons dans l'armée qui dix ans auparavant avait envahi leur pays.

⁴ Lobineau, *Pr.* 442. Ci-dessus, T. XV, p. 81. Le Roi lui accorda de plus Isabelle de Valois, fille de Charles de Valois, et sœur du futur Philippe VI pour son fils puîné Jean. — De plus, il déclara que, sauf des cas déterminés, les appels ne seraient pas portés des juges ducaux au parlement de France.

Pendant ce temps, Robert Bruce, excité sous main par le Roi de France, réclamait la succession de Baliol et menait vivement la guerre en Ecosse : des rébellions éclataient au pays de Galles et sur d'autres points. Les trêves en France succédaient aux trêves ; et en fait les hostilités étaient finies. Dès 1297, le Roi Edouard préparant le malheur de son fils, obtenait pour lui la main d'Isabelle de France, et lui-même (1299) épousait Marguerite, sœur de sa future bru.

Le duc de Bretagne, qui s'entremettait pour la conclusion du traité de paix, ne dut pas y avoir grand'peine. La paix fut signée à Montreuil, le 3 mai 1303¹.

Jean II y gagna une rente de 1000 livres (environ 100.000 francs, monnaie actuelle) que le Roi lui assigna sur des domaines de France² et la restitution de Richemont qui lui fut rendu seulement, le 1^{er} mai 1304³.

Jean II n'eut pas longtemps la paisible possession de son comté. Le 18 novembre suivant, il mourut d'accident à Lyon.

§ VI. — ARTHUR II (1307-1312). — JEAN III (1312-1341). — JEAN DE BRETAGNE, COMTE DE RICHEMONT (1307-1333).

Mieux que personne, Arthur avait été témoin des embarras qu'avait créés à son père son titre de comte de Richemont. Or il se voyait plus étroitement attaché à son suzerain le Roi de France : ses deux mariages l'avaient fait vicomte de Limoges (1286) et comte de Montfort l'Amaury (1294), et, à ce double titre, homme lige du Roi⁴. Comment accorder ses devoirs féodaux envers ses deux suzerains qui, selon toute apparence, allaient reprendre la guerre ?

Arthur prit un sage parti : il donna Richemont à son frère puîné, Jean, qui n'avait pas les mêmes attaches que lui en France et qui vivait à la cour d'Edouard ou dans les vastes domaines dont il avait la jouissance en Angleterre.

Jean de Bretagne, né en 1266, s'était attaché très jeune à son

¹ Morice, *Pr.* I, 1180-81. — Juillet 1303. Pour l'évaluation (approximative), V, ci-dessus, p. 182.

² Morice, *Pr.* I, 1182.

³ Ci-dessus, T. XV, 83.

oncle Edouard I^{er}. Il l'avait fidèlement servi dans les guerres de Galles et d'Ecosse ; et, après la défaite de Baliol et son renvoi en Normandie (1296), Edouard lui avait donné la jouissance d'une part des dépouilles du vaincu, « des terres et tènements, entre autres, dans les comtés de Northumberland, Yorck, Lincoln, Derby, Huntingdon, Roteland, Hereford, Mjtlesex et Suffolk¹. »

Cette jouissance était précaire² ; mais l'amitié d'Edouard était pour Jean de Bretagne un sûr garant qu'elle ne serait pas retirée. C'est ce qui arriva.

Après la mort d'Edouard (en mai 1307), Jean de Bretagne n'eut pas moins de faveur auprès de son cousin Edouard II ; et il en obtint bien d'autres avantages. Dès le 8 septembre 1307, le Roi le nommait lieutenant général en Ecosse, et le chargeait de la garde de ce pays : poste de confiance et de danger, car l'Ecosse était loin d'être soumise³.

Un peu après, Edouard II allait confirmer ou pour mieux dire compléter le don fait par son père des dépouilles de Baliol. Il convertit la jouissance de ces seigneuries en une pleine et entière propriété pour Jean de Bretagne et sa descendance légitime⁴. Or le comte de Richemont n'avait pas d'enfants. Quelques mois plus tard, Edouard II accorda au comte une faveur nouvelle : l'autorisation de transmettre à son frère, le duc Arthur, ou aux descendants de celui-ci, Richemont et les autres terres qu'il tenait en Angleterre⁵, (2 août 1310). C'est-à-dire que, au cas d'absence d'héri-

¹ E. 114. Morice, *Pr.* I, 1230. — L'acte donné par D. Morice est la confirmation (avec augmentation) par Edouard II (12 juin 1310) du don fait par son père.

— Plus tard Edouard III confirma à son tour le don de son aïeul. E. 114.

² Le don d'Edouard I^{er} portait (d'après le résumé fait dans l'acte d'Edouard II) « tenementa ad voluntatem nostram habenda. » Il s'agit donc d'une possession qui peut cesser au bon plaisir du Roi.

³ Morice, *Pr.* I, 1214. — Le Roi lui demande d'entretenir soixante hommes d'armes « ex familiâ suâ ; » et lui accorde pour cet entretien dix marcs par jour, de la Saint-Michel (29 septembre) jusqu'à la Purification (2 février), pendant 126 jours : c'est une somme de 1260 marcs, 6300 livres de France, plus de 500 000 monnaie actuelle, 3968 francs par jour, 66 francs par homme et par jour. Ce n'est pas possible.

⁴ Morice, *Pr.* I, 1230.

⁵ Morice, *Pr.* I, 1231. L'acte ne nomme que « Castra de Richemundia et de Bowes. » C'étaient apparemment les principaux châteaux.

Nous avons donné ci-dessus (p. 76 et 77) une liste des officiers du comté de

liers directs, Arthur ou ses enfants succéderaient à Jean de Bretagne.

Cette disposition ne devait pas profiter au duc Arthur qui mourut, le 27 août 1312, laissant le trône à son fils Jean III.

Jean de Bretagne se montra reconnaissant de tant de faveurs et il servit vaillamment le Roi en Ecosse, notamment dans une expédition à laquelle Edouard prenait part, en 1321. Surpris et accablé par le nombre, le comte de Richemont fut fait prisonnier avec le seigneur de Sully, grand bouteiller de France, et ambassadeur en Angleterre. Le pape Jean XXII, qui était Français, mais du duché d'Aquitaine, et qui résidait à Avignon, s'empressa d'écrire à Edouard lui recommandant de mettre tout en œuvre pour procurer la liberté des prisonniers¹. Robert Bruce rendit Sully au Roi de France et sans rançon. Mais la capture du comte de Richemont lui sembla d'une telle importance qu'il jura de ne le relâcher jamais. Le Roi convoqua un parlement à Londres pour obtenir la levée d'un subside sur le peuple et le clergé. Mais le parlement répondit que ce subside ne s'accordait que pour la rançon du Roi ou de l'héritier de la couronne².

Toutefois, on ne peut douter que, probablement avant 1324, Jean

Richemont. Nous pouvons la compléter et la rectifier. Voici les indications que nous devons à l'obligeance de M. Maître, archiviste de la Loire-Inférieure :

« Le sward général et son lieutenant,

Le receveur général,

Le connétable de Richemont,

Le bailli errant de Richemont,

Le garde des forêts,

Le maître mineur de plomb. »

Ce bailli errant de Richemont semble être le grand juge qui va de proche en proche tenir des assises ; car, dans la liste des officiers de la seigneurie de Ricol (un nom qui ne se trouve pas dans la liste des domaines donnée p. 74), nous trouvons : « le bailli errant de Ricol avec quatre baillis au-dessous de lui. »

¹ Morice, *Pr.* 1338-39. — La date XII^e année du pontificat commencé en 1316 renvoie à 1327-28. Cette date doit être erronée : le pape intercède pour la liberté des deux prisonniers. Or Sully fut rendu sans retard au Roi de France, et le comte de Richemont était libre en 1324 ou au moins en 1325.

² Lobineau, *Hist.* p. 304.

de Bretagne n'ait été rendu à la liberté. En novembre de cette année le Roi Edouard accordait, sur sa demande, passage et sauvegarde pour seize Français ou Bretons « de ses amis », au nombre desquels Bertrand de Montbourcher, chevalier, et deux frères mineurs. D'après les termes de la lettre, il semble bien que ces Français et Bretons viennent rendre visite au comte de Richemont¹.

L'année suivante, le Roi charge le comte de Richemont de négocier une trêve avec la Bretagne² ; et le nomme un de ses ambassadeurs pour traiter de la paix avec la France³.

Le Roi lui donna même une marque d'une plus intime confiance. La reine Isabelle de France s'était jointe aux ambassadeurs, avait fait venir son fils le prince de Galles en France, et restait sur le continent bien plus de temps qu'il ne convenait au Roi. Jaloux, non sans cause, Edouard supplia le comte de Richemont de la faire empoisonner. Mais le dévouement du comte n'allait pas jusque-là.

La paix fut signée le 31 mai.

L'année suivante (1326), nous trouvons Jean de Bretagne en France avec le titre de lieutenant du prince de Galles duc d'Aquitaine, qui sera le roi Edouard III. Le duc d'Aquitaine est un enfant de quatorze ans que sa mère et des seigneurs conjurés contre son malheureux père retiennent en Angleterre ; et son lieutenant en Aquitaine est chargé du gouvernement du duché⁴.

Le comte rentra bientôt en Angleterre, et il y mourut, le 17 janvier 1333. Bien que vivant loin de la Bretagne, le comte de Richemont resta Breton de cœur ; en mourant il tourna un dernier regard vers le lieu où s'était écoulée son enfance, et il ordonna sa sépulture au convent des frères mineurs de Nantes⁵.

Il laissait Richemont et ses autres possessions d'Angleterre à son neveu, le duc Jean III.

(A suivre).

J. TRÉVÉDY.

Ancien président du tribunal de Quimper.

¹ Morice, *Pr.* I, 1341-42. — Les Français et Bretons sont dits « *ex familiaribus suis.* »

² Morice, *Pr.* I, 1343, 12 février 1325 (V. S.)

³ Lobineau, *Hist.* p. 304. — Morice, *Pr.* I, 1348.

⁴ Morice, *Pr.* I, 1343.

⁵ Lobineau, *Hist.* p. 308. — Il rappelle un don opulent fait à la cathédrale de Nantes. — Morice, *Pr.* I, 113.

POÉSIE BRETONNE

DOM GUILL

D'ann otro Corlouer, ma ferson koz Traougeri.

15 septembre 1866.

Me meuz kle - vet dec'h o ka - nan Me meuz kle -
 vet dec'h o ka - nan, Eunn evn bi - an deuz ar bra -
 wan Tri-on Bon Meno--tri--bus, Tri - bus, Tri-bon, tri-
 on Bon. (on se prononce comme dans bonne du français.)

Me meuz klevet dec'h o kanaan — (*diou wech, bis*)
 Eunn evn bian deuz ar brawan.

Trion
 Bon
 Menotribus
 Tribus,
 Tribon, trion
 Bon.

En koat Kergrec'h eo e kane, (*bis*).
 Mac'h evn bian d'ann abarde
Trion (etc.)

DOM GUILL

403

Evned ar c'hoad, p'ho deuz klevet, (*bis*).
 Kerkent d'hen kad zo tarnijet.

Hag hi da ganan n'eur stroillad, (*bis*)
 Ken e troe daillo ar c'hoad !

Ken e vaniz ouz ho c'hlevet,
 Braz ma geno vel ar porchet.

Ha pa ganent, piged, eur bern.
 Zo dilampet euz ann Ifern.

Hag eur big koz neuz lavaret :
 Evned bian, ma chillaouet.

AR BIG

War don : *Sant Konegi, mignon Doue*

C'houi gan brao brao, evned bian,
 C'houi gan brao, evnigo Plouvouskan ;
 Gwech-all, en koajo braz Kergre ;
 A meuz klevet ker brao-all arre.
 D'ar c'houlz-se oa aman eur pifer,
 Hag he hano Lommik Corlouer.
 Pifal a re dous hag huel,
 Ken e vane batet ann avel.

Gant-han oa c'hoaz piferrien-all
 Vel ne oa ket en kear sant Tual ;
 Hag ouz ho c'hlevet, dre ar vro,
 Ann dud a lere leiz ho geno :
 « N'euz ket en Treger, n'euz ket unan,
 « N'euz ket evel muzik Plouvouskan,
 « Ha c'houi glaskfe pell eur pifer
 « Da bifal vel Lommik Corlouer ».

AR GLUJAR

Pa na achu ar big he c'hoz,
 Zo c'hoarveet eur glujar goz, han ! han !
 Eur glujar goz a Draougeri,
 Deut da welet Sant Koneri, han ! han !
 Hag ar glujar a neuz laret,
 En eur glujat war he morzed : han ! han !
 « Arc'hoaz, du-man, gant ar person,
 « Herve lerer, vo eur pardon ! ! han ! han !
 « Pemp pla war-n-ugent, de vit de,
 « Boue man person em farouz-me ; han ! han !
 « Mar tigor c'hoaz hirie ma beg,
 « Dom Guill Gorlouer zo kiriek ; han ! han !
 « Pa valee ma farkeier,
 « E pellee ar chaseer ; han ! han !
 « Dom Guill, me lar, zo beleg mad,
 « Eur beleg c'houek ha deread ; han ! han !
 « A viskoaz eo bet mad divrind
 « Vit al loened ha vit ann dud, han ! han !

AL LAOUEAN

Tox : *Ne neuz ket en Breiz (vit ann diskan).*

Hag o klevet ar glujar o kontan,
 Al Laouenan raktal da richanan.

DISKAN. — *En Treger n'euz ket eur person zeder
 Evel hon mignon, Dom Guill Gorlouer.*

Hon breurik eo : en bro sant-Koneri,
 Eo bet ganet ha zavet vel d'omp-ni.

En Treger, n'euz ket....

Ha beure mad, evned Sant-Koneri
 A iel arc'hoaz, Klujar, da Draougeri.

En Treger, n'euz ket....

Pifer Kergrec'h, Klujar, eo da berson,
 Hag evel-d-out, ni gano er pardon :

En Treger, n'euz ket....

En de warlerc'h evned koajo Kergre
 En Traougeri a gane pad ann de :

En Treger, n'euz ket....

Ha Mari-Von ha Mac'harit ive
 Ouz ho c'hlevet joauz mik a dave !

En Treger, n'euz ket....

Al Laouenan, mesk enn hé diveskel,
 Skeltr he vouezig, a richane huel :

En Treger, n'euz ket....

Gant he iliz koz koz ha louedet,
 Neuz gret Dom Guill eunn iliz koant meurbed.

En Treger, n'euz ket....

Ha da c'helvel he dud d'ann ofiso,
 Neuz bet kleier ha kleier brao mar zo.

En Treger, n'euz ket....

Ma gir zo gwir, ma girik Laouenan;
 Evel Dom Guill ne gafec'h ket unan.

En Treger, n'euz ket....

Et, e lerent du-hont en Zan-Brieg,
 Et da Blouberr pe c'hoaz da Bedernek.

En Treger, n'euz ket....

Dom Guill, bep tro, a lavare buan :
 « Tamm ma c'halon eo Traougeri vian. »

En Treger, n'euz ket....

War benn pemp pla hag ugent all gant he,
D'hon mignon mad ni gano vel hirie :

En Treger, n'euz ket....

Bennoz Doue ha bennoz sant Ilud !
Ma vevo pell evuruz ha divrud :

En Treger, n'euz ket....

Vel ar re-all, goude ho zammik pred,
O tond d'ar ger, e kane ann evned :

En Treger, n'euz ket....

Ha breman c'hoaz, pa 'n an da goad Kergre,
Me gleo annhe o kanaan noz-veure :

*En Treger, n'euz ket eur person zeder,
Evel hon mignon, Dom Guill Corlouer.*

LAOUENANIG ZANT-ERVOAN.



DOM · GUILL

*A Monsieur l'abbé Corlouer,
mon ancien recteur de Troguery.*

Hier j'ai entendu chanter un petit oiseau des plus gentils.

(Rilournelle Bretonne).

C'est dans le bois de Kergrec'h¹ qu'il chantait, mon petit oiseau,
dans la soirée.

Dès que les oiseaux du bois l'ont entendu, les voilà de se presser
tout autour.

Les voilà de chanter tous en cœur et si bien que les feuilles des
arbres trépignaient de joie.

A les entendre, je restais moi-même la bouche aussi grande ou-
verte que le porche.

Et pendant qu'ils chantaient, *accourut* de l'Enfer² une volée de
pies.

Et une vieille pie de dire : Petits oiseaux, écoutez-moi.

LA PIE

Sur l'air d'un des cantiques de saint Gouéri.

Vous chantez très bien, petits oiseaux ;

Chantez bien, chers oiseaux de Plougrescant.

Autrefois sous les grands bois de Kergre

J'ai encore entendu chanter ainsi.

A cette époque, au pays, il y avait un clarinettiste.

¹ Kergrec'h ou Kergre, selon les gosiers, est la propriété de M. le V^{te} de Ro-
quefeuil. Là sont morts MM. de Cazalès et Chesnel tous deux vicaires géné-
raux, qui étaient venus se reposer près de leur ami, le colonel de Roquefeuil.
M. Louis Vouillot y a passé de longs jours.

² L'Enfer est une petite baie dans la rivière de Tréguier, ou mieux dit une
crique.

Qui avait nom Lommik Corlouer¹.
Il jouait doux et fort tour à tour,
Si bien que le vent se taisait pour l'écouter.

D'autres musiciens l'accompagnaient,
Comme il n'y avait point alors dans la ville même de saint Tudual.
Et à les entendre les gens disaient dans le pays :
« Il n'y a pas dans la contrée, non, pas une seule,
« Il n'y a pas de fanfare comme celle de Plougrescant,
« Et l'on irait bien loin pour trouver un clarinettiste
« Comme Lommik Corlouer. »

LA PERDRIX

Dès que la pie a fini son histoire,
Est survenue une vieille perdrix,
Une vieille perdrix de Troguéry,
Venue visiter Saint-Gonéri.
Et la perdrix a raconté, tombant sur son séant :
Demain, chez nous, dit-on, le Recteur célèbre un grand pardon.
Voilà vingt-cinq ans, jour pour jour, qu'il est recteur de ma paroisse.

Si je puis aujourd'hui ouvrir du bec (si je vis),
C'est à Dom Guill Corlouer que je le dois.

Quand il se promenait dans ma propriété, le chasseur s'éloignait ;
Dom Guill, je le dis, est un bon prêtre, un prêtre doux et aimable.

Sans le moindre désir de paraître, il fut toujours aussi bon pour les bêtes que pour les hommes.

LE ROITELET

Sur l'air de *Lez-Breiz* se chante le refrain.

Dès que la perdrix eut raconté son histoire, et le roitelet de chanter :

¹ Lommik est un diminutif de Guillaume.

succès, » élevées à nous suffire, et parallèlement à vous, si nous consentons l'association, ce n'est pas pour nous compléter, mais pour contenter ce besoin commun à toutes les espèces de notre genre, et seule cause de sa faiblesse : le besoin de dévouement, d'amour.

L'amour ! Mot que vos ladies ne prononcent jamais, car, dans votre société artificielle, il a, paraît-il divers sens. »

Elle le regarda de ses yeux clairs, enquêteurs, et avec abandon :
— « Chez nous il n'en a qu'un, le vrai. Aussi, bravement, l'appelons-nous de son nom : *love*. Ouvertement, nous en servons-nous pour atteindre le but : un heureux mariage.

— « L'amour, en mariage mais c'est tout ! Il nivelte, égalise. L'apport de l'un est-il trop faible ? Vite, il jette dans la balance ce petit poids si lourd. L'équilibre se fait et celui qui aime le mieux est toujours le plus riche. »

Ebloui, Olivier étudiait ce ravissant visage, ingénu et fier, adouci d'une émotion vraie.

Allait-elle céder ? Accorder à l'amour ce qu'elle refusait à la raison ? Promptement, un retour de malice rendit le piquant d'une volonté nette, un peu agressive, aux traits mobiles de l'Américaine.

— « Ah ! » reprit Primrose, avec intention : « Un amour indépendant, raisonné, clairvoyant, sage. Un amour qui ne sacrifie ni les principes, ni la dignité au sentiment, qui ne cherche ni à faire ni à se faire illusion et craindrait, en trompant, d'être trompé. »

Elle plongea ses yeux verts dans les prunelles d'acier du zouave :
— « Ainsi, vous, cher vicomte, je vous ai vu, je vous vois. Je vous verrai tel que vous êtes. Confiant — la jalousie est une modestie, vous êtes trop gâté pour en avoir ! — loyal, — gentilhomme et Breton, toujours ! — tendre, mélancolique, et un peu rude, — encore la race, — mais, nativement, très autoritaire, exigeant, disons carrément, despote. Prétendant commander à bord du yacht conjugal, comme les pirates, vos aïeux, sur leurs nef. Et c'est pour prévenir les abordages, — car je me révolterais, — que je tiens à dire non à votre inutile exigence quand j'ai encore le droit de le faire. »

Essoufflée par son éloquence, elle respira.

— « Vous avouez donc », interposa Olivier, regardant d'un air

Qui avait nom Lommik Corlouer¹.
 Il jouait doux et fort tour à tour,
 Si bien que le vent se taisait pour l'écouter.

D'autres musiciens l'accompagnaient,
 Comme il n'y avait point alors dans la ville même de saint Tudual.
 Et à les entendre les gens disaient dans le pays :
 « Il n'y a pas dans la contrée, non, pas une seule,
 « Il n'y a pas de fanfare comme celle de Plougrescant,
 « Et l'on irait bien loin pour trouver un clarinettiste
 « Comme Lommik Corlouer. »

LA PERDRIX

Dès que la pie a fini son histoire,
 Est survenue une vieille perdrix,
 Une vieille perdrix de Troguéry,
 Venue visiter Saint-Gonéri.
 Et la perdrix a raconté, tombant sur son séant :
 Demain, chez nous, dit-on, le Recteur célèbre un grand pardon.
 Voilà vingt-cinq ans, *jour pour jour*, qu'il est recteur de ma
 paroisse.

Si je puis aujourd'hui *ouvrir du bec* (si je vis),
 C'est à Dom Guill Corlouer que je le dois.
 Quand il se promenait dans ma propriété, le chasseur s'éloignait ;
 Dom Guill, je le dis, est un bon prêtre, un prêtre doux et
 aimable.

Sans le moindre désir de paraître, il fut toujours aussi bon pour
 les bêtes que pour les hommes.

LE ROITELET

Sur l'air de Lez-Breiz se chante le refrain.

Dès que la perdrix eut raconté son histoire, et le roitelet de
 chanter :

¹ Lommik est un diminutif de Guillaume.

REFRAIN. — Au pays de Tréguier, il n'est pas un Recteur ave-
nant, comme notre ami Dom Guill Corlouer.

Il est notre frère chéri : au pays de Saint-Gonéri, il naquit et fut
élevé comme nous : *(Refrain)*.

Et de bon matin, les oiseaux de Saint-Gonéri, ô perdrix, iront
demain à Troguéry : *(Refrain)*.

Le clarinettiste de Kergrec'h est aujourd'hui ton recteur, ô per-
drix, et, comme toi, nous chanterons à son pardon : *(Refrain)*.

Le lendemain, en effet, les oiseaux de Kergrec'h chantaient tout
le jour à Troguéry : *(Refrain)*.

Et Marie-Yvonne et Marguerite¹, à les entendre, joyeuses se
taisaient : *(Refrain)*.

Le roitelet, battant des ailes, chantait d'une voix éclatante :
(Refrain).

De son église toute vieille et délabrée, Don Guill a fait, sans
bruit, une très gentille église. *(Refrain)*.

Et pour appeler ses gens à l'église, il a eu des cloches, de jolies
cloches, s'il y en a. *(Refrain)*.

Ma parole, mon humble pardrole e oitelet est toute vraie, vous
n'en trouveriez pas un autre comme Dom Guill. *(Refrain)*.

De Saint-Briec, (évêché) ils lui écrivaient : On vous propose
(postes plus importants) Ploubezre ou bien Péder nec. *(Refrain)*.

Incontinent à toutes les lettres, Dom Guill répondait : Le petit
Troguéry est mon *morceau de cœur* (de prédilection). *(Refrain)*.

Dans cinq ans et vingt ans de plus, à notre bon ami nous chan-
terons comme en ce jour : *(Refrain)*.

¹ La nièce et la bonne de M. le Recteur.

Que Dieu et saint Iltud le bénissent et le gardent, afin qu'il vive longtemps dans le bonheur et la paix ! *(Refrain)*.

Après avoir copieusement picoré devant la porte du presbytère, les oiseaux chantaient, au retour, le long du chemin : *(Refrain)*.

Et aujourd'hui même, quand je m'é gare dans le bois de Kergrec'h, je les entends chanter, soir et matin :

REFRAIN. — Au pays de Tréguier, il n'est pas un recteur avenant comme notre ami, Dom Guill Corlouer.

ROITELET DE SAINT-YVES.



LA MULE DU PAPE

I

— « Jamais, je ne la baiseraï », fit miss Primrose Dollar, et elle releva la tête du mouvement volontaire de la fille libre d'un libre pays, où la femme autant que l'homme a son libre langage, son libre choix, sinon son libre vivre.

— « Jamais » répondit avec un sourire un peu sceptique le zouave pontifical, au côté duquel, elle arpentait la colonnade de Saint-Lierre, tandis que miss Belinda Starch, sa tante et son chaperon, se livrait à l'apéritif du *constitutionnal* un podomètre à la main.

L'heure était matinale, mais le soleil printanier rongeaït peu à peu l'ombre grandiose de la coupole, de la masse du Vatican. Bientôt il faudrait regagner la villa, occupée par les milliardères Yankees, derrière le château Saint-Ange, et chercher le frais, en attendant l'heure du Corso, prolongée jusqu'au crépuscule, si beau, si court et si vite suivi, au mois d'avril, d'une nuit froide, dans ce climat déjà presque oriental.

Quand les deux jeunes gens eurent échangé cette affirmation, péremptoire d'une part, dubitative de l'autre, ils firent un mouvement qui les rapprocha et, avec une égale curiosité, se regardèrent.

Ce regard parut les pénétrer, au même degré, de la flatteuse certitude qu'ils étaient dignes l'un et l'autre et des coups d'œil approbatifs que, distraits de la basilique, du palais, par ce pittoresque groupe, les passants leur jetaient et ils se sourirent, d'un sourire d'orgueil réciproque, qui sembla les fusionner.

— « *You are lovely, this morning* » affirma le vicomte Olivier d'Orfroie, qui prononçait mieux l'anglais qu'un Américain.

— « *And you really look very well* » répartit la jeune fille, parcourant avec l'étonnante et un peu sauvage hardiesse de sa race neuve, le visage hâlé, les larges épaules, la taille svelte et robuste du zouave, avantages virils mis en valeur par l'uniforme sous lequel Primerose voyait toujours son fiancé avec un nouveau plaisir.

Certes, des deux parts, l'éloge était mérité.

Grande, sans atteindre aux dimensions souvent exagérées des Anglo-Saxonnes, *Prim*, comme on l'appelait, « *at home* » entraînée, rompue à tous les sports, paraissait non moins équilibrée au physique qu'au moral et ses nerfs lui servaient pour agir, non pour souffrir, comme son imagination pour jouir, non pour rêver.

Au premier coup d'œil on eût pu la prendre pour une Anglaise, mais, à y regarder mieux ses yeux n'avaient ni l'azur pâle des prunelles galloises, ni l'améthyste des larges orbes irlandais. Ils étaient bleus de ce bleu glauque de la mer au bord des plages, et plus changeants que profonds. Très uni, son teint ne se teignait pas de ces nuages roses qui, à la moindre émotion vont et viennent sous la peau transparente des miss blondes ; il était mat de la matité des corolles satinées de sa flore native et doré comme la cassure d'un marbre blanc. Un peu pleines, ses lèvres roses traçaient un arc correct au-dessus de son menton énergique, assise d'un ovale fermement modelé, dont les tempes renflées, le front large, poli, se couronnaient d'une épaisse chevelure, franchement rousse, d'un roux d'or, sans aucun reflet ou mélange dans sa chaude coulée.

Et cette chevelure de soleil inondait toute la personne de *Prim* de clarté, de joie et projetait un rayonnement si vif qu'il l'aurait rendue plus éblouissante qu'attrayante, si un grand air de bonté, de droiture, de naturel, n'avait donné de la féminité à cet ensemble, où le besoin de s'appuyer, de s'abaisser, — instinct qui flatte tant l'amour-propre de l'homme et suffit souvent à le conquérir, — ne se faisait remarquer que par son absence.

Quant à l'interlocuteur de la jeune Américaine, au vicomte Olivier d'Orfroie de Kervaradec, Breton croisé de Normand, il offrait le

type très conservé de ces rois de la mer qui, à lutter contre leur sauvage nourrice, leur trompeuse maîtresse, semblent avoir pris sa grandeur, sa puissance, mais aussi sa beauté, son charme, et surtout sa volonté de balayer tous les obstacles, de briser toutes les résistances.

Et c'était d'un ton tendre assurément, mais condescendant, railleur, et même un peu cassant, qu'il répétait ce « jamais » tombé net des lèvres véridiques de sa fiancée.

— « Jamais ! Et moi, je dis bientôt, sans quoi... »

— « Sans quoi ? » releva la jeune Yankee, fixant Olivier qui pâlisait sous son hâle rouge de blond.

— « Sans quoi, je croirai que vous me refusez la première marque de »... il chercha le mot, « de soumission » acheva-t-il bravement, toutefois avec une intention d'excuse, de conciliation.

Elle rit, d'un rire très franc, un peu sonore, qui fit envoler de la place les gros pigeons bisets, vivant de l'autel comme tant d'autres parasites.

— « Soumission, démission, ça rime, » poursuivit gaiement Prim, « et pour moi, c'est tout un car je n'ai pas encore régné ! Tenez, Olivier » continua-t-elle, reprenant sa promenade et croisant la *spinster* qui venait en sens inverse, absorbée dans l'idée du premier déjeuner, aussi varié, aussi abondant, qu'un dîner français, et que son exercice savamment dosé, ferait passer, même à Rome, pays classique de la sobriété, aussi facilement qu'à Saratoga, aidé de la brise marine.

— « Tenez !... Entendons-nous une bonne fois.... Vous autres, Français, avant d'entamer une affaire, vous ne la regardez que sur une face : la souriante ; l'autre grimace et vous déçoit. Si bien qu'avec toutes les cartes, vous perdez la partie, tandis que nous, avec un seul atout nous faisons *charlemagne* Or, le mariage est une affaire »....

Olivier eut un geste de paladin indigné.

— « De cœur » acheva-t-elle finement, « pour nous deux, au moins. Mais s'ensuit-il qu'il faille nous embarquer pour la grande traversée sans savoir, au juste, ce que vous apportez et ce que je puis donner pour lester la barque, charmer les ennuis, soutenir le

travaux, réaliser les profits du parcours ? Plus tard, disiez-vous, à Paris, d'abord, où j'ai conduit avec vous nombre de cotillons, sans jamais flirter, nous ne flirtons jamais avec *celui-là*, » fit-elle, un rapide passage de sentiment attendrissant son beau visage. « A Naples, ensuite où vous avez tenté, assez vainement, je l'avoue, de me faire comprendre, admirer Pompeï, les ruines, les antiques comme j'admiraï la mer, le Vésuve, les montagnes. Hélas ! l'art est un atavisme, sir ! et nous sortons de nos *wilds* ! Et, maintenant, à Rome, en face de ces belles vieilleries, si insalubres, que j'ai commis l'impair de traiter, maintes fois, de *very nasty*, comme je qualifiais Raphaël de *charming* et Michel-Ange de *rather grand*, à Rome donc, notre dernière étape, avant Thonon, où mon père nous attend dans sa villégiature estivale, pour régler la dot, — énorme, je vous préviens, vicomte ! — à Rome, vous persévérez dans ce déplorable système. Après, après, insistez-vous, on échange des concessions, de bons procédés, on se complète, on se fond et on se trouve *un sans* se souvenir qu'on a jadis été deux ! »

Elle l'observa mi-sérieuse, mi-gouailleuse.

— « Possible, probable même, pour vos compatriotes, en particulier, et les ingénues du vieux monde, en général, mais pour nous, très difficile, presque impossible, si le *doit* et *avoir* de chaque conjoint n'a pas été, au préalable, réglé comme un carnet de chèques. »

Et, posant légèrement sa main petite, mais ferme, sur la manche galonnée :

— « D'où cela vient-il ? De notre orgueil, de notre manque de pliabilité ? Non, certes, tout bonnement de notre éducation. Chez vous, les filles sont élevées en vue du mari. Côtes disponibles, toutes ou presque toutes s'adaptent sans ajustement préalable, dans la majorité des anatomies d'Adams en quête d'Eves.

Et, habituellement, cela s'opère sans douleur de part et d'autre. Demandant tout au mariage sauf l'amour, vos femmes savent s'en passer. S'il survient, c'est par surcroît, comme un bénéfice que le capital n'était pas tenu de porter. »

Il l'écoutait, surpris et bien qu'il en eût, charmé.

— « Nous, au contraire », poursuivit *Prim*, jouissant de son

succès, « élevées à nous suffire, et parallèlement à vous, si nous consentons l'association, ce n'est pas pour nous compléter, mais pour contenter ce besoin commun à toutes les espèces de notre genre, et seule cause de sa faiblesse : le besoin de dévouement, d'amour.

L'amour ! Mot que vos ladies ne prononcent jamais, car, dans votre société artificielle, il a, paraît-il divers sens. »

Elle le regarda de ses yeux clairs, enquêteurs, et avec abandon :
— « Chez nous il n'en a qu'un, le vrai. Aussi, bravement, l'appelons-nous de son nom : *love*. Ouvertement, nous en servons-nous pour atteindre le but : un heureux mariage.

— « L'amour, en mariage mais c'est tout ! Il nivelle, égalise. L'apport de l'un est-il trop faible ? Vite, il jette dans la balance ce petit poids si lourd. L'équilibre se fait et celui qui aime le mieux est toujours le plus riche. »

Ebloui, Olivier étudiait ce ravissant visage, ingénu et fier, adouci d'une émotion vraie.

Allait-elle céder ? Accorder à l'amour ce qu'elle refusait à la raison ? Promptement, un retour de malice rendit le piquant d'une volonté nette, un peu agressive, aux traits mobiles de l'Américaine.

— « Ah ! » reprit Primrose, avec intention : « Un amour indépendant, raisonné, clairvoyant, sage. Un amour qui ne sacrifie ni les principes, ni la dignité au sentiment, qui ne cherche ni à faire ni à se faire illusion et craindrait, en trompant, d'être trompé. »

/ Elle plongea ses yeux verts dans les prunelles d'acier du zouave :

— « Ainsi, vous, cher vicomte, je vous ai vu, je vous vois, je vous verrai tel que vous êtes. Confiant — la jalousie est une modestie, vous êtes trop gâté pour en avoir ! — loyal, — gentilhomme et Breton, toujours ! — tendre, mélancolique, et un peu rude, — encore la race, — mais, nativement, très autoritaire, exigeant, disons carrément, despote. Prétendant commander à bord du yacht conjugal, comme les pirates, vos aïeux, sur leurs nefs. Et c'est pour prévenir les abordages, — car je me révolterais, — que je tiens à dire *non* à votre inutile exigence quand j'ai encore le droit de le faire. »

Essoufflée par son éloquence, elle respira.

— « Vous avouez donc », interposa Olivier, regardant d'un air

approbatif la jeune républicaine embellie de la véhémence, de la sincérité de ses paroles, « vous avouez donc, Primrose, que vous n'aurez pas toujours ce droit ? »

— « Je l'aurai toujours », fit miss Dollar, redressant sa tête comme si elle secouait un joug, « mais s'il le faut, pour l'honneur et la paix du ménage, je n'en userai plus... »

Et, s'expliquant.

« Encore un de nos traits de simplicité, d'ingénuité primitives qui vous étonnent, ô raffinés ! Le mariage, pour nous, est chose libre. L'ayant contracté volontairement, sérieusement, nous sommes tenues envers nous-mêmes, par l'amour-propre autant peut-être que par l'amour, d'en tirer le meilleur parti possible et surtout de ne permettre à aucun d'en connaître les déceptions, d'en pénétrer les dessous. Mais... avant... »

— Ce que je demande est si peu ! Et vous m'avez promis spontanément bien davantage, » insinua presque avec humilité le zouave. « Vous laisser, après le mariage, instruire par le Père de Villefort, lire des Ecritures non falsifiées et, avec cette tête lucide que la nature a si bien coiffée de lumière, arriver par la raison, la logique, l'évidence, à une conversion que vous ne concéderez jamais et que je ne demanderai jamais au sentiment.

— Non », répondit gravement, presque solennellement Primrose, « jamais, quand ma raison et mon intelligence verront, mon cœur croira, dû-t-il, en restant ferme, dans ce que j'estime le vrai, dresser un invincible obstacle entre nous. J'ai promis, je tiendrai. Comme la femme d'un de vos plus illustres » maréchaux, ajouta-t-elle avec une sensibilité contenue, « je préférerais, je l'avoue, m'assurer toutes les chances de vous retrouver au-delà. Mais... il faut croire. »

Elle se tut, regardant sur la place, l'ombre de la basilique déjà rétrécie, puis plus gaiement :

— « Mais, concluons : l'heure du déjeuner approche et l'estomac d'auntie Starch est aussi exact que l'*account book* du *governor*. Nous en étions, n'est-ce pas, à la mule du Pape ? Vous dites : baissez-la, Primrose ? Je vous le demande comme une preuve de *love*. Je réponds : Jamais ! C'est contraire à mes principes et notre *love*

n'a que faire de semblables preuves. Alors vous ajoutez : Eh bien ! je ne passerai pas outre. Ma primauté, ma souveraineté, ma perversité masculines me le défendent et en bon latin, très catholique : *non possumus*. Moi, je réponds, en simple Yankee, très protestant et très net : *never !* »

Elle était exquise, avec son air décidé, sa voix timbrée, qu'une secrète crainte faisait vibrer, mais Olivier ne céda pas.

— « Que de concessions, ne m'avez-vous pas accordées, cependant Primose », argua-t-il, un peu attristé, mais tenace, « et sur de plus importants sujets. . . . Pourquoi me refuser si obstinément celle-là ? »

« Plus importants ? » répliqua-t-elle, gamine : « Appelez-vous importante la promesse de ne pas faire siffler ma marche nuptiale par douze « *bride maids* », bien que cette coutume, inaugurée à Buffalo, ce mois dernier, soit inédite sur le continent et que j'y aie regret.

Prenez-vous pour un sacrifice ma renonciation au voyage de noces ? . . . Un vieux palais italien avec beaucoup de statues, pas de meubles et de la fleur d'oranger partout, voilà votre rêve ! . . . Le mien était un *sleeping* et un *raid* de vapeur, jusqu'aux confins du globe. . . . Il est vrai que de la terrasse de cette historique villa, prêtée par un doge authentique, nous verrons la mer que nous admirons presque également, vous qu'elle a porté du fond des siècles sur votre grève rocheuse, moi, — un peu malicieuse, — qui lui dois ma récente fortune. Ce mot vous fait toujours *wince* comme si je vous reprochais celle que je vous apporte ? »

Elle regarda le vicomte avec une railleuse pitié.

— « Là, encore », poursuivit-elle, « nous, les égalitaires sommes plus aristocrates que vous les privilégiés, car vous professez pour l'argent un respect, une crainte, à laquelle nous sommes étrangers. Nous le faisons, nous le manions, nous le dépensons comme un outil, un levier, mais nous ne l'estimons même pas ce qu'il coûte, tout juste ce qu'il vaut et, surtout, nous n'admettons pas qu'il ait rien à voir dans notre choix. L'amour, chez vous, est en dehors du mariage ; chez nous, c'est l'argent ! et celui qui l'apporte n'en est pas plus fier que l'autre n'en est gêné. Mais, direz-vous, je suis pauvre, et ceux qui ne vous connaîtront pas m'accuseront d'avoir fait un

troc : mon nom contre vos bank-notes. Faut-il pour vous consoler, susceptible gentilhomme, vous rappeler que moi aussi j'ai été pauvre ? Que j'ai connu le temps où mon père, ce milliardère, dinait de *bread and cheese* pour m'acheter un fruit, un ballon, et lavait ses faux cols de caoutchouc dans la fontaine du square, pour me donner une robe neuve ? Il n'y avait, dans ce temps, d'autre or à la maison que celui de mes cheveux, » — fit-elle avec grâce. — « Jours très courts, il est vrai, auxquels je n'ai pu m'associer, car l'opulence est venue avec la promptitude que tout met à germer, à fructifier, dans nos terres vierges. Et une opulence aussi honnête que votre misère, vicomte. Pas une charge de bois d'ébène dans nos navires, pas une larme dans la vaste étendue d'eau que la *Dollar Company* sillonne. Une simple intuition de prendre par le plus court, d'utiliser des rapides réputés infranchissables et les millions sont venus, répartis en pluie bienfaisante sur tous les modestes capitalistes, les ouvriers de la première heure, qui avaient eu oi en mon cher *dad*, en *Jonathan Dollar*. Donc vous pouvez en jouir, non comme nous en avons joui, un peu en parvenus, peut-être, mais en grand seigneur qui a la tradition, l'usage des belles choses et semble les compléter en y encadrant sa vie. »

Et comme Olivier faisait un geste d'indifférence :

— « O le krack pourra venir ! Il est possible, probable même. sans doute un jour, aurez-vous la satisfaction d'être le moins pauvre des deux. Je le voudrais pour contenter cet ombrageux orgueil qui vous fait redouter le rôle de prince époux. Mais n'y comptez guère *Jonathan Dollar* », affirma-t-elle avec une superbe confiance au génie paternel, « *Jonathan Dollar* reviendra toujours à la surface et nous pourrons doter nos filles. »

Puis, très gaie. — « Allons, nous sortons encore de la question. Avec vous autres, Français, c'est inévitable, et je vois Miss Starch, porter sur nous, de l'air d'une personne qui a fait son devoir et en attend récompense, — un breakfast que je me ferais conscience de laisser refroidir, — donc, concluons :

Vous dites : *non possumus* ; je dis : *never*.

Mais, j'y songe, auriez-vous promis, au *Régiment*, que je baiserais la mule ?

— Et vous aux Etats que vous ne la baiseriez pas ?

Ils rirent tous deux, mais sans désarmer.

— Nous sommes l'un et l'autre assez *head strong* pour qu'il nous suffise d'un engagement avec nous-mêmes pour justifier toute obstination « résuma Primrose », seulement nous sommes aussi des gens prudents et bien élevés.

Donnons-nous donc ces huit jours pour reconsidérer notre décision. Jouissons-en même. Servez-vous d'escorte comme par le passé. Ne reste-t-il pas encore quelques ruines, une douzaine de palais et le double de toiles à cataloguer ? Puis il y a ce bal de l'ambassade, ce *recivimento*. Et le huitième jour, au crépuscule, convenons d'un rendez-vous à Saint-Pierre, devant la statue du Prince des Apôtres.

— « Dont vous baisez toujours le pied », couper Olivier, que flegme, à le ton détaché de Primrose, blessaient et andurcissaient la fois.

— « Certes » fit froidement l'Américain : « Un pied nu, un pied de pêcheur, l'égal de ses frères, et non la mule dorée d'un fétiche, d'un Bouddha chrétien. »

Les yeux d'Olivier flambèrent.

— « Pardon », se reprit-elle avec le premier mouvement de condescendance qu'elle ait eu encore, et dont la grâce un peu hautaine la rendait plus séduisante encore. « Pardon. Songez que notre Président n'a pour palais que la Maison Blanche, pour manteau royal qu'un smoking et que mes sens républicains ne sont pas faits à vos pompes. Je l'avoue » ajouta-t-elle avec loyauté, « votre Pape *is a mau*. Science, bonté, rayonnement, il a tout, mais ce n'est qu'un *homme*. »

— « Qui représente un Dieu et doit en incarner au mieux de nos misérables ressources humaines, la majesté, la puissance répartit Olivier. »

— « O Primrose », poursuivit-il dominé par la grande passion de sa vie, la foi traditionnelle, « ô Primrose, comment à Rome, n'avez-vous pas été éblouie par le permanent miracle, comment, nouveau saint Thomas, ayant touché les marques visibles de l'humanité du Christ, vivant, ressuscité, glorieux en son Épouse, n'avez-vous pas cru ? »

Et il étendait le bras, vers le Palatin, le Janicule :

— « Voyez ! les palais sont nivelés, les temples en poudre, les idoles parties, et la pierre angulaire depuis deux mille ans porte sans fléchir l'édifice de lumière, cimenté de leurs cendres.

— « Voyez ! la pourpre est en lambeaux, Auguste a perdu l'Empire, mais le Pêcheur règne, souverain, incontesté, tout puissant, de deux cent millions d'âmes.

— Voyez ! les nations secouent les trônes, chassent les rois, mais elles reviennent à l'unité, au Pape, à Pierre, dont la primauté, la surnaturelle autorité peuvent seules refaire des frères en un Père commun.

— « Ah ! Primrose, je ne suis ni un historien ni un théologien ni un philosophe, ni un prophète, je ne suis qu'un catholique, un Breton, un soldat. Mais je crois à l'Église du Christ, comme au Christ lui-même, et c'est pourquoi je lui ai donné ma vie, croyant défendre en elle la grande cause sociale, humaine : le rachat, la paix de la terre par l'invincible foi, la féconde charité, la seule justice possible. »

Il se tut, enthousiasmé, ne voyant plus sa fiancée, mais seulement la Basilique, le Vatican, le dôme planant, tel le globe du monde, dans l'azur.

Non moins troublée, en proie visiblement à un vif combat, Primrose semblait vouloir parler, pourtant elle se retint et, quand les yeux d'Olivier revinrent à son interlocutrice, ce fut avec un geste de lassitude plus que d'acquiescement qu'elle conclut :

— « A Saint-Pierre donc, jeudi à sept heures. Je serai seule et nous pourrons tout régler. Le lendemain, au train, un *shake hands*, un *good bye* qui abusera la galerie, et même ma tante. *Un flirt*, de plus ou de moins ! diront mes bonnes amies. Décidément, elle est née *spinster*, pensera Miss Starch, qui n'a jamais considéré l'homme que comme *a nuisance*, et le mariage comme *a mistake*. »

Elle lui tendit la main et, tandis qu'il la serrait assez mollement elle lui imprima un vigoureux mouvement de va-et-vient :

— « *Friends always* », insista-t-elle de bonne humeur, puis, prenant le bras de Miss Starch qui, le teint clair, les dents au vent, dans un sourire de bon appétit, disait au jeune homme un cordial

good morning, elle l'entraîna vers une voiture découverte, une de ces remises au mois dont le *vetturino*, brave contadin à demi retourné sur son siège, les regardait venir dans une pose qui n'avait rien de la correction d'un cocher anglais et les accueillant d'un : *Vi Saluto*, familier et jovial, ajouta, clignant de l'œil vers Olivier :

— « Le Pape va bien, Signor. »

— « Très bien » fit le zouave, répondant avec moins de cordialité que d'habitude à cette marque fervente d'attachement du peuple pour son légitime et paternel souverain. Puis il mit en voiture et les promeneuses, debout sous la colonnade, le sourcil un peu froncé, tourmentant sa moustache, les regarda s'éloigner, leurs voiles de gaze voltigeant au ras de la capote rabattue, le manteau de Miss Belinda, traînant sur la roue et la large ombrelle rouge de Primrose érigée, d'un air encore agressif, au-dessus de sa tête fulgurante.

— *Com è simpatico* », disait pourtant la *spsinster* à sa nièce. Phrase Italienne qu'elle avait ramassée, appliquait à tort et à travers, et qui traduisait pour elle le génie de cette langue, comme le *n'est-ce pas ?*, interrogation molle qui énerve notre bel idiôme; comme le *Savez-vous* des Belges, le « à la disposition de Val des Ibères, synthétysaient le français, le wallon, l'espagnol, dans sa grammaire de « glob-trotter ».

— *A nice boy* » reprit-elle en Anglais, persuadée, une fois de plus, que Primrose ne serait jamais, comme elle, une polyglotte

La jeune fille fit de la tête un signe distrait, car elle rangeait dans cette même tête, comme les canons du château Saint-Ange, qu'à ce moment même contournait la voiture, les divers arguments qui devaient en ces huit jours lui assurer la victoire. Mais à l'instar de toutes les artilleries dont les servants sont acquis à l'ennemi, celle-là devait faire long feu.

II

Les huit jours avaient duré... huit jours. Huit beaux jours ! Si courts, si pleins qu'on aurait pu soupçonner le Temps de leur avoir soustrait sournoisement quelques heures pour en allonger les mauvais.

Le reste des *sights* s'était épuisé et avec plus d'agrément, voire de profit qu'au début. Primrose avait consenti à ne pas faire étalage de sa science, acquise au meilleur collège de New-York. Elle n'avait parlé, en face des fragments célèbres de l'art grec, ni du sourire *Eginitique*, ni des *Xoanons*, et fait grâce des dissertations techniques, et même anatomiques, qui plongeaient Olivier dans la surprise que tant de candeur, de gaieté enfantines, résistassent à tant de *cleverness*.

Bien mieux, elle avait essayé de suivre son cicerone. — d'un tacite accord on ne disait plus *bethroted*, — dans ses envolées, ses transports artistiques, ses admirations païennes, ses extases chrétiennes :

— « Je suis la lettre », disait-elle, « vous êtes l'esprit. Dommage ! A nous deux nous aurions fait un texte complet. »

— « Dommage, répétait-il, que vous persistiez à défaire ce que Dieu a fait. A séparer ce qu'il a uni ; car pour nous être attirés de si loin, compris en deux langues, aimés à première vue, ne faut-il pas admettre que, dès le Paradis terrestre, notre pomme était en germe dans le premier pépin? »

III

La dernière journée s'achevait et, comme Olivier reconduisait les deux Américains : — « Vous n'entrez pas ? » firent-elles d'une même voix. Le thé est dressé sous les parasols » et ajouta la tante qui, avec son flair de femme, sentait, en dépit de l'assiduité d'Olivier, de la gaieté de Primrose que quelque chose était *wrong*.

— « J'ai besoin de votre bras pour aller jusque-là. »

— « Puis, nous sommes seules », jeta négligemment la jeune fille, « et un *five o'clock* tête à tête, ferait tort à notre réputation d'étrangères à la mode. »

— « Seules. » Ce mot décida le zouave. Il pourrait encore regarder Primrose, causer avec Primrose, sans que l'attaché français, le prince Russe, le magnat hongrois, le marquis Romain, eussent part à ses sourires, à ses paroles, sourires et paroles dont il voulait

emporter la plus ample, la plus personnelle mémoire et qui, cette après-midi, seraient pour lui seul.

Et entre les plates-bandes fleuries d'anémones, de cinéraires, de pensées, d'iris, bordées d'agaves bleuâtres, de mimosas, de lauriers secouant le parfum subtil et poivré de leurs aigrettes dorées et blanches, ils gagnèrent la terrasse. Sablée, garnie de balustres de vases débordants de cactus, elle servait de piédestal à une villa, s'enlevant toute blanche sur son fond un peu métallique, de verdure éternelles, et plongeait dans un jardin carré symétrique, bordé de serres et planté d'orangers, de citronniers, de magnolias en pleine fleur, cassolettes dont les effluves montaient, roulées par la brise qui, à la cime des pins centenaires chantait comme la mer calme sur la grève unie.

Vivement Primrose s'assit derrière la petite table chargée d'argenterie, de tasses en *crown derby* d'un inestimable prix, et, tandis que Miss Belinda s'installait plus à loisir, Olivier, avec le poignant intérêt qu'on accorde à une chose aimée dont on voudrait graver les moindres traits dans ses yeux et son souvenir, contemplait la vue restreinte, mais admirable. Au premier plan, un parc, ondulé, magnifique, puis les prés Saint-Ange au-delà desquels Saint-Pierre et le Vatican se profilaient, masse imposante mais assez proche pour livrer, en même temps que leurs grandes lignes, presque tous leurs détails.

— « Il est fait », dit enfin Primrose, debout, l'urne à la main, aussi *sedate*, aussi *house wife* que la plus *matter of fact* des jeunes matrones anglo-saxonnes dispensant à une famille de *tea totallers*, l'orthodoxe breuvage.

— « Quand il n'y aurait que ça », prononça-t-elle, très amicale, comme si elle voulait donner à cette dernière heure d'intimité tout l'aimable laisser-aller d'autrefois, — « quand je n'aurais fait que vous convertir au thé, Monsieur d'Orfroie, j'aurais eu une bonne influence sur votre vie. Le thé, scientifiquement la plus intellectuelle des boissons, est aussi la plus sociable, d'ailleurs, chez nous, puisque les gentlemen qui boivent leur vin et le cuvent souvent loin des femmes, hument leur thé en compagnie du *woman kind* qui, seule, sait le doser, le sucrer à leur fantaisie. J'ajouterai qu'il est égali-

taire, démocratique et, partant, très philanthropique, ce thé aristocrate. — Pensez donc ! Le vin, la bière coûtent, le thé rien. Et le plus pauvre couple de *mechanics* peut se sourire par-dessus le *tea pot* et en tromper l'estomac des petits, s'ils n'ont pas assez dîné. Moins dangereux que le tabac, l'opium, dont il est compatriote, c'est un *haschich* de famille qui évoque d'honnêtes mirages et jette sur la plus pauvre vie une vapeur odorante et dorée. »

Elle parlait, parlait, se grisant de ses paroles, mais en vain s'efforçait-elle de faire renaître la cordialité passée. Miss Starch, à vrai dire, souriait indulgemment, comme elle souriait toujours dès que Primrose ouvrait la bouche, mais Olivier restait sombre préoccupé.

Il vida sa tasse :

— « Une seconde », offrit la jeune fille. « Vous le savez, vicomte, une c'est *bad manners*, trois, pas *genteel* et deux quite *the thing*. »

— « Excusez-moi », répondit le vicomte, « si je ne fais pas honneur à votre éducation, si je vous parais pressé et *rude*, mais je viens d'entendre sonner, au dôme, une heure si tardive qu'il ne me reste qu'à courir d'ici au palais du général, où j'ai rendez-vous dans vingt minutes. Et au pas de charge, il y en a trente ! « Je me suis oublié », soupira-t-il tout bas.

Puis, pour toutes deux : — « A demain, Mesdames ; au train d'onze heures. » Et pour la fine oreille de Primrose seule : « A ce soir, devant la statue de saint Pierre. »

Miss Starch n'avait pas achevé ses politesses et Primrose dompté un petit mouvement nerveux dont elle ne fut pas maîtresse en retirant sa main un peu rosie du bref *shake hands*, qu'Olivier était à la grille.

— « Il ne fera pas attendre son *Charrette* » sourit jaune Miss Belinda, légèrement froissée de cette brusquerie par trop militaire et presque choquée de la placide indifférence de Prim.

IV

Au déclin de cette même journée dans le parloir du Gesu on eût pu voir causer, chose fréquenté du reste, un jésuite et un zouave : le R. P. de Villefort, Olivier d'Orfroie.

Entretien assez long, un peu mystérieux où l'un se confiait, l'autre encourageait, rassurait.

— Tenez, « dit en conclusion le religieux prenant dans son bureau et tendant à son jeune interlocuteur un petit objet qu'il enveloppa avec soin, presque avec dévotion : « Tenez, je n'ai pas eu trop de difficultés à l'obtenir. Monseigneur Angelo est de mes amis. »

Et comme un bon sourire, non dénué de malice, soulevait la moustache du vicomte.

— « La ruse est innocente, Olivier. Usez-en. Puis gardez le talisman, il vous portera bonheur. »

Le zouave remercia chaudement, prit avec respect congé et se hâta de gagner Saint-Pierre, car l'heure du rendez-vous allait sonner.

Après une profonde gémulation et une courte prière, il s'orienta vers la gigantesque statue du prince des Apôtres et, ayant soigneusement regardé à droite, à gauche, se jugeant seul, il s'en rapprocha et rendit de très près, ses devoirs au premier des Papes.

V

Pleine d'un *gloaming* clair coloré du reflet assourdi des incomparables richesses qui la vêtent sans la meubler, vaste et lumineuse comme la foi qu'elle symbolise, la basilique s'endormait sous le grand œil de la coupole. OEil suggestif de l'orbe, qui voit tout, et qu'ouvrent certains primitifs, au centre de leurs toiles, si naïves, si pénétrantes.

Devant la statue de saint Pierre, deux personnes, perdues dans cette immensité, un homme et une femme venaient de s'accoster :

Primrose, Olivier,

Ils se tendirent silencieusement la main, émus tous deux par ces mille influences qui triomphent des résolutions les plus arrêtées et entraînent dans un remous, irrésistible comme une lame de fond, le roc de la volonté la mieux assise.

Le crépuscule, la beauté de cette soirée, où une sérénité tombait du ciel pâli sur la terre rafraîchie, la majesté de ce temple, les

souvenirs du passé qui font paraître si vaine la figure changeante du monde et portent à en cueillir les joies passagères avec simplicité et selon l'élan du cœur, tout troublait également les deux fiancés, et il semblait à Primrose qu'ils l'étaient redevenus, à Olivier qu'ils le seraient toujours.

Pour cacher son émoi, la jeune fille inclina la tête sur le pied de bronze usé de tant de baisers et ses lèvres s'y posèrent.

Elle poussa un cri :

— « Qu'est cela ? » fit-elle, portant la main sur les orteils séparés par la corde de la sandale et en retirant un petit objet blanc, soyeux, doré, allongé.

Elle recula de deux pas et sous un jour plus net le fit miroiter.

— « Une mule ! La mule du Pape ! » dit-elle enfin, très rouge, les sourcils froncés :

— « O Olivier ! » Toute sa révolte, sa défaite, sonnèrent dans cette exclamation.

Mais lui, enfermant à la fois la petite main et la mule du Pape dans la forte paume, héréditaire depuis le combat des Trente :

— « Vous l'avez baisée, affirma-t-il, avec le courage d'un conquistador qui brûle ses vaisseaux, — et... maintenant... Primrose?... »

Une lutte se livrait visiblement en l'Américaine, car elle restait muette, les yeux voilés, les lèvres serrées, le front contracté et son teint, si égal d'ordinaire, se nuancait des agitations de son cœur.

Enfin elle releva ses longs cils et ses claires prunelles rayonnèrent sous quelque chose d'humide qui aurait pu, chez une autre, s'appeler des larmes ; sa bouche sourit, ô si divinement ! Avec lenteur elle retira ses doigts de l'étreinte dominatrice qui les broyait et porta jusqu'à ses lèvres la mule qu'elle n'avait pas lâchée.

Olivier la lui arracha presque, et y collant les siennes à la place même que cette bouche sincère avait pressée :

— « Ce sera », dit-il d'une voix basse et tremblante, où palpitaient une joie souveraine et une infinie reconnaissance, « ce sera, Primrose, le baiser de nos véritables fiançailles. »

C¹⁸⁹⁸ OLGA.

POÉSIES FRANÇAISES

LES TROIS SŒURS DE CHARITÉ

De la falaise un jour j'aperçus sur la plage,
Quand la vague écumante y montait avec rage,
Trois sœurs de charité...

Se tenant par la main, marchant avec prudence,
Elles suivaient des yeux sur la mer en démence
Un vaisseau ballotté.

Mes sœurs, le rude assaut du navire et de l'onde
Vous faisait-il songer aux tempêtes du monde,
A ses gouffres vivants ?

Il est sur cette terre, il est des cœurs sans nombre,
Dont l'abîme est plus creux, dont l'orage est plus sombre
Que les flots et les vents.

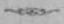
Mais Dieu veille d'en haut sur le vaisseau qui passe ;
Dieu des vagues au port arrête la menace.

Votre œil en fut témoin.
Imitez votre maître, anges de l'espérance,
Dites à l'Océan de l'humaine souffrance...
Tu n'iras pas plus loin !

HIPPOLYTE LUCAS.

Cette poésie inédite est extraite d'une nouvelle et définitive édition des *Poésies* d'Hippolyte Lucas que va publier son fils, notre collaborateur, M. Léo Lucas.

PLAINTE

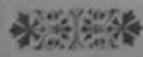


Mon Dieu, vois ma détresse : isolé dans le monde,
J'arrose de mes pleurs le chemin désolé
Où je traîne sans fin ma misère profonde ;
Rappelle vers Toi l'exilé...

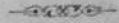
Souvent j'ai poursuivi, le long des jours moroses,
La douceur de la paix comme un suprême espoir ;
J'ai cherché tristement au fond de toutes choses
En vain jusqu'aux ombres du soir.

Seigneur, je ne veux plus chercher, dans ma nuit sombre ;
Donne à mes yeux très-las le sommeil des tombeaux ;
Que mon âme s'envole aux régions sans ombre
De l'inaltérable repos !

P. G. DE L'HERMINIÈRE.



LE RAZ DE SEIN



A Gette de la Saudraye.

— « Ma barque est si petite et la mer est si grande !
Seigneur, protège moi » — C'est ainsi que, tremblant,
Le pêcheur, qui franchit, sous un ciel ruisselant,
L'infernal raz de Sein, à Dieu se recommande.

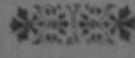
Il sait combien *Ar mor* est trompeuse et gourmande
En ce sombre détroit où, d'un regard sanglant,
Elle guette l'esquif dont l'intrépide élan
Rase les rochers noirs. Elle exige une offrande.

On lui doit l'holocauste. Aux vents, ses aboyeurs,
De rabattre la proie ; aux flots, ses pourvoyeurs,
De mettre à son charnier quelque nouveau cadavre.

Mais, tous les éléments ont beau lutter entre eux
Pour rendre le passage encore plus dangereux,
Le bateau leur échappe et mouille au fond d'un havre.

H. BOUT DE CHARLEMONT.

Décembre 1896.



TROGUÉRY

Si le culte de la Bretagne, qui bretonne, ou la dévotion à saint Yves vous attire à Tréguier, à la saison des fleurs, voici ce que je vous propose.

Après un rapide coup d'œil sur les quais et à travers les rues escarpées et tortueuses de la ville, arrêtez-vous, tout un jour, devant la cathédrale. Suivez-en les lignes, étudiez-en les détails depuis les gargouilles grimaçantes, qui pendent sous les toits, jusqu'au cloître et aux miséricordes des stalles, et vous aurez vu, j'en suis sûr, passer sous vos yeux tout l'art gothique en miniature.

Dépensez une grande heure, au moins, à examiner, dans l'ensemble et le menu, le tombeau de saint Yves. Rien de banal dans ce mausolée moderne. Les bestioles, qui peuplent les plantes terrestres et marines, et qui sont la faune de l'Armor, les angelots et les saints, qui montent de la base au faite du monument, tout y est chef d'œuvre, tout y est achevé.

Mais fixez longtemps la statue de marbre qui s'allonge sur le tombeau. La figure est d'une expression toute divine.

Le bienheureux Yves semble appeler la mort ; il l'accueille avec la joie d'un frère, qui revoit une sœur absente depuis longues années. Aussi remarquez ce sourire d'une douceur angélique, qui doit se continuer dans le ciel.

Si vous visitez l'Evêché, vous y rencontrerez un beau vieillard, à la figure fine et loyale. Il vous recevra sans cérémonie. Les pèlerins de saint Yves sont ses amis et, pour eux, son presbytère est vraiment la maison de saint Yves.

Après avoir admiré les chapelles de l'Hôpital et des Ursulines et la nouvelle basilique du collège, poussez une pointe au Minihy. Sa

1. M. l'archiprêtre Le Goff, que tous les amis de Saint-Yves ont en vénération.

chapelle est le renouveau de celle que saint Yves y bâtit autrefois. C'est là qu'a passé un des plus intrépides défenseurs du droit et de la faiblesse, au moyen-âge.

Allez un peu plus loin, à gauche, et franchissez le seuil du manoir de Kermartin, le berceau de saint Yves. Des fenêtres du premier, vous apercevez devant vous, sur l'autre bord du Jaudy, des cerisiers en fleurs, des champs qui verdoient et qui promettent une abondante moisson. Petite plate-bande, dans le sillon d'or de la Basse-Bretagne, c'est là Troguéry. Le bourg et la gentille église dominent cette riante campagne.

La légende raconte que Troguéry fut la mère-ville de Tréguier. Tudual y aurait établi son premier monastère. Saint Illut, qui en est le patron, y aurait passé, visitant ses disciples d'Armorique.

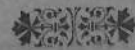
Au 15 septembre, en 1895, le bon recteur de Troguéry célébrait ses noces d'argent de rectorat.

Archéologue et antiquaire il a restauré artistiquement sa vieille église.

Ses noces d'argent ont été un vrai triomphe pour l'infatigable et zélé pasteur.

Les oiseaux de Plougrescant sont eux-mêmes accourus à la fête. Plougrescant, le pays natal de M. Corlouer. Le Roitelet de Saint-Yves vous le dira, j'espère.

PERGAT.



NOTICES ET COMPTES RENDUS

La Course et les Corsaires du Port de Nantes, armements, combats, prises, pirateries, etc., par S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, archiviste de la ville de Nantes. VIII.— 448 p. in-8°, Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire. Nantes, V^e Vier, passage Pomme-raye.

Suffit-il aux travailleurs de la pensée, doués d'une certaine facilité de rédaction, de laisser courir leur instrument sur le papier pour offrir au public des ouvrages de longue haleine ? Non, cent fois non, surtout dès qu'il s'agit d'histoire. On ne se doute pas toujours de ce qu'il faut d'esprit de suite, de patience, de labeur, de recherches, de dévouement, même d'ingéniosité, pour mener à bien une œuvre quelconque sérieuse en histoire. Et ne croyez pas que ceux qui se livrent à ce travail de bénédictin soient libres de s'en affranchir. Qui le forçait, dit-on volontiers en parlant d'un auteur, à se donner tant de peine ? Qui ? Son idée même. A partir de l'instant où cette idée est conçue, elle taquine la pensée, elle la pousse. Cela devient une obsession, jusqu'à celui où, de guerre lasse, il faut céder. Alors cette idée, souriante d'abord, devient progressivement exigeante ; elle s'empare de vous en souveraine maîtresse ; il faut sacrifier des mois, des années et quand la traîtresse vous a soutiré un millier de pages en documents, rédaction, notes explicatives, etc., vous lui dites : Est-ce assez ? — Non, répond-elle, tu vas mettre au jour maintenant ce nouvel enfant de ta pensée, afin que les ombres des héros, leurs descendants, s'ils en ont eu, frémissent de plaisir en les voyant paraître. Et c'est un nouveau tourment...

Voilà ce qui se passe et ce qui s'est passé pour M. de la Nicollière. Il nous le dit en d'autres termes dans sa préface. Jeune, il a conçu l'idée de cet ouvrage et n'a eu de cesse qu'il ne lui ait donné corps. Nous lui trouvons d'autant plus de mérite que le sujet entrepris par lui était, il faut l'avouer, quelque peu ingrat. Ingrat, pourquoi ? Ah ! C'est que *La Course et les Corsaires* offrent encore aux gens prévenus un mélange de

deux choses distinctes qui tend à les troubler et contre lequel l'auteur devait réagir.

Dans les motifs qui poussaient à l'aventure, il y avait autant de pur patriotisme que d'espérance de gain. Cette alliance, pourtant bien naturelle, n'était pas généralement admise. Quelques-uns pensaient que la défense du pays voulait un désintéressement complet de la part de ceux qui l'entreprenaient. Du moment qu'il s'agissait d'un commerce ayant pour objectif la prise, on y perdrait sa dignité. D'autres n'étaient pas loin de voir dans la course un brigandage maritime. Pirates et corsaires, pour certains esprits, se présentaient sur la même ligne. M. de la Nicollière a fait bonne justice de ces erreurs, comme des vieilles définitions fautives. Le pirate pratiquait son vilain métier même en temps de paix. Le corsaire, auxiliaire de la marine de l'Etat, ne combattait qu'en temps de guerre et autorisé par son gouvernement, qui lui donnait une patente appelée *lettre de marque*.

Dans ces conditions, la guerre étant allumée contre une nation aussi commerçante que l'Angleterre, nos corsaires devenaient d'un secours précieux. Par centaines, les navires britanniques se laissaient prendre et s'il suffisait parfois d'un coup de canon pour les réduire, le plus souvent il y fallait des combats acharnés. Nous perdimes de notre côté beaucoup de bâtiments marchands. Mais la France conserva l'avantage du nombre. La différence à son profit sur les statistiques est considérable.

Certes on connut de fâcheuses époques. Les *corsairiens* tombaient pour une partie, au cours de la lutte, dans les abîmes de la mer ; pour l'autre, dans les abîmes des comptes, qui se soldaient à leur détriment et à celui des actionnaires. L'armement coûtait cher. Les risques étaient énormes. Les cargaisons des prises détériorées se vendaient mal. Bref, tout concourut, aux moments de malchance, à rendre les entreprises ruineuses. Restait la gloire disputée, oh ! combien ! Saluons cette gloire d'une quarantaine de héros nantais, retrouvée par M. de la Nicollière sur les humides champs de bataille rougis par l'éclair de leur sang généreux.

D'où qu'elle vienne, la gloire d'un pays (c'est un lieu commun de le rappeler) fait partie de son patrimoine national. Que ne perdrait-on pas à la voir s'évanouir dans les brumes de l'ignorance ! Sans la gloire constamment remise en lumière, les courages se détendraient peut-être. Il faut donc savoir gré à ceux qui prennent soin de la recueillir. C'est le rôle de l'historien. C'est la tâche que M. de la Nicollière a noblement remplie pour le port de Nantes, comme d'autres pour Saint-Malo, Boulogne, La Rochelle, Bayonne, etc.

L'excellente impression que l'on éprouve d'abord en parcourant ce beau volume s'étend aux détails dès que l'on s'applique à suivre l'auteur page à page. La Course, malgré des revers passagers, apparaît sous un aspect éclatant. On la voit resplendir. C'est par centaines de millions que nos corsaires ont infligé des pertes à l'ennemi en l'espace de quarante ans. Si, pour quelques armateurs, il y eut des mécomptes, la plupart firent de très grosses fortunes et les équipages purent se réjouir de leurs parts de prises copieuses. La place de Nantes fut privilégiée sous ce rapport.

On croit assez communément que la *Course et les Corsaires* ne datent que de l'époque révolutionnaire, parce qu'il y en eut beaucoup dans ce temps-là. Dans son introduction très érudite, l'auteur fait l'historique de ce vieux moyen d'affaiblir l'ennemi que l'Etat, par ses trop rares vaisseaux de guerres, était impuissant à poursuivre partout. Les origines de la Course remontent, paraît-il, à saint Louis. On trouve plus tard le mot « *Coursaires* » dans la relation que le capitaine de Gonneville, de Honfleur, fit de son voyage au Brésil en 1503-1505. Nombreux sont les armements à la Course au port de Nantes pendant le XVII^e siècle. Richelieu autorisait et soutenait la Course autant qu'il le pouvait. Valin, le savant commentateur de l'ordonnance de 1681 sur la Marine, a hautement recommandé la Course. Jean Bart, Duguay-Trouin, Cassard et d'autres ont été de glorieux corsaires avant Surcouf qui, s'il les a dépassés, a montré que la bravoure et l'habileté de nos marins bretons n'avaient pas dégénéré de leurs aînés.

Nous ne pourrions passer ici en revue les notices que M. de la Nicollière a savamment rédigées. Mais nous pouvons dire que chaque fois qu'il trouve l'occasion de ciseler une jolie période où vibre la note tendre ou patriotique, il la saisit avec amour et se tire élégamment de l'aventure. Demandez-lui, par exemple, pourquoi, en si terrible compagnie, il a jugé avantageux de nous présenter, « comme encadrement, au début et à la fin de cette étude, » trois femmes corsaires: une patricienne bretonne « l'une des plus belles femmes du royaume » et deux plébéiennes nantaises, dont l'une « bien tournée, fort avenante, » il vous répondra « avec un certain orgueil » : je parle à des Français. Au surplus, que l'on ne s'étonne pas de l'affection réelle que l'auteur a, de tout temps, éprouvée pour la marine et pratiquée comme écrivain. Elle date de son berceau cette affection. Il est fils d'un officier de Marine distingué, qui a beaucoup souffert pour son pays...

En somme, nous croyons utile d'engager ceux qui entretiennent une

bibliothèque maritime à l'enrichir du livre de M. de la Nicollière. Tous voudront le posséder. Il se peut que la Course ne demeure pas abolie, ainsi que le prétend « la déclaration inconsciente du 16 avril 1856 ». Tout devient praticable lorsque la défense du pays l'exige. Alors on voudra se remettre en mémoire les exploits passés pour s'exercer à en accomplir de nouveaux. Et ceux qui n'auront pas acquis de bonne heure cet intéressant ouvrage le regretteront, parce que le temps fait rares les livres dont le mérite a brillé dès leur apparition.

I. GÜET.

LA NATURE. — Poésies par Raoul de la Grasserie, Lemerre éditeur.

M. Raoul de la Grasserie est un esprit fécond, et il y a chez lui un poète doublé d'un savant et d'un philosophe. Auteur d'études comparées sur le rythme, la césure et la rime, il se souvient de ces études, lorsqu'il passe de la théorie à la pratique. Ses précédents volumes de vers, les *Formes*, les *Pensées*, les *Sensations*, les *Rythmes* ont déjà témoigné suffisamment de la souplesse de son doigtier poétique. Le sujet qu'il vient d'aborder, la *Nature*, était des plus vastes et des plus complexes. On doit reconnaître qu'en plus d'une circonstance il a su en tirer parti. Il a habilement groupé un certain nombre de pièces se rapportant à l'idée de nature : l'homme, l'enfant, l'animal, la fleur, la plante, les métaux eux-mêmes lui fournissent autant d'objets d'études et, soit qu'il analyse la grâce du sourire, soit qu'il évoque l'âme du fer, dans un parallèle ingénieux de ce métal avec l'or, son verbe rencontre des effets touchants ou graves, et sa poésie objective répond bien en général aux nécessités du sujet. Le monde moral ne le frappe pas moins d'ailleurs que le monde matériel, et de leur rapprochement jaillissent parfois des pensées qui se détachent en relief, et provoquent la réflexion du lecteur. Dans cet ordre d'idées, nous pourrions citer plusieurs pièces où se révèle un sentiment de pitié douloureuse pour les animaux, qui ont leur place marquée, eux aussi, sur l'échelle de l'humanité. On sent que l'auteur se préoccupe plus du fond que de la forme. Parmi les poètes modernes, il en est peu qui s'écartent autant que M. R. de la Grasserie des sentiers battus. Rien de convenu dans sa manière, et surtout pas l'ombre d'imitation. Il est original : c'est là un mérite, mais à côté de qualités incontestables, l'auteur a certaines défauts qu'il connaît mieux que personne. Ce qu'on pourrait lui reprocher, c'est une tendance à se contenter

parfois d'idées abstraites ou d'expressions vagues qui ne se fondent pas toujours en un tout harmonieux, et à perdre de vue, alors, l'essence même de la poésie. Nous ne saurions approuver pour notre part, l'emploi fréquent et sans motif appréciable de l'interjection *Ah !* dans un vers : c'est là une véritable cheville : la suppression de l'article devant les noms est aussi, en bien des cas, un procédé contestable, et trop commode, bien que renouvelé de nos anciens auteurs ; il convient de ne pas en abuser. Sans chicaner davantage, nous préférons nous en tenir à ce que nous avons dit de la portée philosophique de l'œuvre en elle-même, qui contient notamment un noble enseignement, celui de la solidarité de l'homme avec tout ce qui vit, souffre et meurt sous le soleil. Qu'il nous suffise de citer après cela quelques vers empruntés à la pièce intitulée, les *Animaux*, pièce qui prouve surabondamment avec d'autre encore que M. Raoul de la Grasserie n'a nullement besoin de conseils, pour affliger les règles de son art.

Seigneur, si par de là les soleils et l'espace,
On le découvre enfin plus grand que l'univers,
Toi qui dans ta pensée as créé chaque race,
Pour qui les hommes sont des poux parmi les vers,
Si l'un d'eux vers toi crie, ah ! détourne ta face.
Quand son frère l'appelle, il le tue ou le chasse.
Venge les animaux des outrages soufferts.

L. L.

MÉMOIRES D'UN PÈRE A SES ENFANTS. — UNE FAMILLE VENDÉENNE PENDANT LA GRANDE GUERRE (1793-1795), par M. Boutillier de Saint-André, avec introduction, notes, pièces justificatives, par M. l'abbé Eug. Bossard, docteur ès-lettres. — Paris, Plon et Nourrit, éditeurs, 1896.

Quand je publiai quelques articles et brochures sur le généralissime d'Elbée, une des plus nobles figures de la Vendée militaire, je citai, d'après les historiens connus, plusieurs phrases d'un ouvrage alors inédit, d'une vérocité parfois éloquente : *Les Mémoires d'un père*, de M. Boutillier de Saint-André. Je me félicite de voir aujourd'hui ce bon livre édité par les soins d'un critique éminent, chez qui l'ardeur des convictions n'étouffe point l'impartialité, M. l'abbé Bossard.

Si le livre est touchant et sincère, ce qui le précède, ce qui l'enloure

ne mérite pas moins notre attention ; je veux parler des notes substantielles, des pièces justificatives, surtout de l'introduction, où M. l'abbé Bossard, présentant d'abord son héros, le montre apologiste de la grande armée angevine et réhabilite lui-même, à grand renfort de preuves, les chefs qui furent trop longtemps, devant l'opinion, les victimes de la coterie de M^{me} de la Rochejaquelein.

De ce résumé clair et vibrant de l'état de la science historique sur les guerres de Vendée, d'aucuns sortent amoindris, mais Cathelineau et d'Elbée sortent grandis encore. Et ce n'est pas sans raison que M. l'abbé Bossard dédie son introduction à l'un des descendants du second de ces généraux.

Tous ceux qui, de bonne foi, ont apporté leur contribution à l'étude de ce passionnant chapitre de nos annales, sont cités, appréciés par l'érudite historien. Je lui suis très reconnaissant de m'avoir nommé, pour mes modestes travaux, près de MM. Port et Chassin, de la Chanonie et Bagenier Desormeaux.

Malgré des préférences nettement accentuées, un large esprit de tolérance, d'équité, de pitié pour les combattants, domine la préface de M. l'abbé Bossard. Le même esprit, j'aime à le saluer dans les *Mémoires d'un père*.

Ce livre, écrit par le fils d'un témoin, témoin lui-même et acteur du drame qu'il raconte, est admirablement caractérisé par cette phrase de l'éditeur, « l'histoire de la guerre de la Vendée vue au travers d'une âme d'enfant ». Si l'enfant est intelligent et bon, quelle empreinte ont dû laisser de tels événements sur une âme bien trempée !

Marin Boutillier de Saint-André avait de douze à treize ans quand il assista aux scènes terribles qu'il entreprit de raconter plus tard. Il a pris la plume pour deux raisons : d'abord pour remplacer l'ouvrage de son père détruit par un incendie, puis pour instruire et édifier ses propres enfants.

A côté de malheurs publics qui passent toute imagination, le jeune garçon connut les plus intimes et les plus cruelles souffrances. Chassé de la maison familiale et de sa ville de Mortagne, prise et reprise par les deux armées, il perdit sa mère prisonnière à Angers, son père guillotiné à Nantes. Aîné de quatre enfants, il courut lui-même tous les dangers ; mais il s'oublie volontiers dans son récit pour parler de son frère, de ses deux sœurs, que de charitables parents recueillirent, et, au travers de tant d'épreuves, il adresse, du fond de son cœur pieux, des remerciements à la Providence.

Beaucoup des pages des *Mémoires d'un père* sont littéralement baignées de larmes et reflètent des scènes de meurtre ou de pillage. D'autres sont moins tristes, nous donnant de précieux renseignements sur la société avant la Révolution, les débuts, les progrès et les revers de l'insurrection vendéenne. Parfois même Boutillier de Saint-André se délasse l'esprit en quelque bénigne épigramme ou citation poétique (il aime les vers et sait les juger) ; il nous raconte encore que, pendant l'attaque de Mortagne, il lisait un roman de Ducray-Duminil, oublié par un des officiers républicains qui logeaient dans sa maison. Le courage, le sang-froid du narrateur sont remarquables ; son impartialité le met très haut dans notre estime. Royaliste au fond de l'âme, frappé par la Révolution dans ses affections les plus chères, il dévoile les excès et les cruautés des Vendéens, aussi bien que ceux de leurs ennemis. Il proclame seulement que les premiers ont eu plus d'humanité envers les prisonniers, et, sur ce point, ne sera contredit par personne.

Cet excellent homme a souvent, sans y prétendre, un réel talent d'écrivain. La place me manque pour citer, à l'appui de cette opinion, sa description de la cavalerie vendéenne, son récit de la mort héroïque de M. de Dommaigné ou, dans un autre genre, son portrait d'un cousin, M. de la Renollière, un peu parent aussi de l'Alceste de Molière. Voici quelques-unes des réflexions qu'inspire à Boutillier la vue de la grande armée angevine, à son apogée, se dirigeant vers Saumur. « La marche « imposante, l'aspect pittoresque de cette armée avait quelque chose de « grave et de majestueux qui portait à la réflexion et faisait à la fois « sourire et rêver. Elle inspirait en même temps la crainte et la confiance ; elle tenait autant d'une procession religieuse que d'une troupe « guerrière. En la voyant, l'imagination était frappée, le cœur saisi, « l'âme agrandie. Le grave, le sérieux, se mêlaient à l'abandon, à l'ingénu. Quelque chose de sublime étonnait les sens ; le sombre, le « mystérieux des temps chevaleresques s'alliait aux habitudes modernes. L'affluence de tout un peuple armé pour sa religion et la délivrance de son roi ; les cris, les élans, les prières prolongées de ligne « en ligne, la diversité des costumes et des physionomies... tout contribuait à donner à cette marche un air de pompe sauvage qui « s'alliait parfaitement avec les temps, les hommes et les lieux. »

L'abrégé et surtout je retranche à regret un parallèle de cette « pompe sauvage » avec les revues de l'Empereur aux Tuileries, mais le lecteur a senti passer dans ces périodes un vrai souffle oratoire. Une fois de plus, la sincérité a créé l'éloquence.

Un double désastre nous a ravi cette *Histoire* de la guerre que d'Elbée avait inspiré à M. Boutillier de Saint-André, le père, ce conciliateur, victime de son touchant amour conjugal, la pensée d'écrire. Les *Mémoires* du fils restaient eux-mêmes inédits. En les mettant en lumière, M. l'abbé Bossard rend un solennel hommage à la mémoire de d'Elbée et à la vérité, trop longtemps méconnues l'une et l'autre.

O. DE GOURCEFF.

GÉNÉALOGIE DE LA MAISON DE SAISY DE KERAMPUIL, suivie de pièces justificatives et complémentaires. — Vannes, imprimerie Galles, 1896.

Une très ancienne et illustre maison de Bretagne, la famille de Saisy de Kerampuil possède aujourd'hui sa *Généalogie*.

C'est le plus complet travail de ce genre que notre province ait vu paraître, depuis la *Généalogie* de la famille de Cornulier.

Les Saisy sont originaires du Nivernais et l'un des leurs se distingua dans la guerre des Albigeois, au commencement du XIII^e siècle. Les premiers du nom qui paraissent en Bretagne, amenés probablement par Jeanne de Flandres, comtesse de Montfort, sont Olivier et Boland de Saisy ; ils figurent dans une montre de 1351. Alain de Saisy, fils de l'un d'eux, est cité côte à côte avec Jean de Kerlouet, dans la *Chronique* de Bertrand du Guesclin ; en récompense de ses services, il obtint de Charles V, (ainsi que l'attestent des lettres du roi au connétable conservées aux Archives Nationales) d'importants domaines en Limousin, Poitou et Guienne. Alain de Saisy épousa-t-il l'héritière des Kerampuil ? On est fondé à le croire. A partir du XIV^e siècle, les deux noms sont inséparablement liés. Le château de Kerampuil en Plouguer-Carhaix devient le berceau et, reconstruit au même endroit, reste la résidence de la famille.

Depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours, on compte beaucoup de Saisy, remarquables par leurs vertus ou leurs talents. Notre collaboratrice, M^{lle} la C^{tesse} du Laz, née de Saisy, auteur du bel ouvrage qui nous occupe, a pu, comme elle le dit en sa préface, « faire apparaître les « ombres d'Hervé de Kerampuil, abbé de Saint-Morice de Quimperlé ; « de Gilles de Kerampuil, savante et belle figure de prêtre écrivain et « linguiste distingué, ajouterons-nous, que la mort vient enlever au « moment où l'épiscopat l'attend ; de Jean II de Kerampuil et de

« Michel, sieur de Brunolo, proclamés au milieu des guerres de pillage
« de la Ligue, hommes de bien et gentilshommes d'honneur ; présenter
« comme un enseignement sur les dangers d'une caution donnée im-
« prudemment la vie si traversée de Henri II de Kerampuil, prêtre
« après son veuvage ; rappeler la noble attitude de son petit-fils, Henry.
« Albert de Saisy de Kerampuil au Parlement de Bretagne, encourageant
« l'exil et la disgrâce pour la défense de nos libertés bretonnes. »

Les descendants de ces gentilshommes d'élite n'ont point dégénéré.
Le comte Emmanuel-Joseph de Saisy de Kerampuil, qui donna à l'agri-
culture les restes d'une vie héroïquement commencée dans le métier
des armes ; le comte Paul de Saisy de Kerampuil, chef de bataillon aux
zouaves pontificaux et député du Finistère, deux autres Saisy à qui la
guerre de 1870 fit payer l'impôt du sang, ont commenté par leurs actes
cette devise familiale : *Qui est Saisy est fort.*

Ornée de beaux portraits et de gravures, enrichie de pièces justificati-
ves et de notices sur les principales familles alliées, cette belle généalogie,
monument de piété filiale, demeurera l'un des livres d'or de la noblesse
bretonne.

O. DE GOURCUFF.

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DE BIO-BIBLIOGRAPHIE BRETONNE, par René
Kerviler. — Fascicule 24^e (Ches-Clér). — Rennes, Plihon et
- Hervé, 1896.

Le dernier fascicule de l'excellente *Bio-Bibliographie bretonne* de
M. René Kerviler, qui comprend une petite fraction de la lettre C,
nous livre plus d'un nom intéressant, plus d'un personnage de marque.

Ainsi voyons-nous passer les Chevalier qui comptent de nombreux
hommes d'armes, un député de 1789, un écrivain de grand mérite ; un
publiciste et vaudevilliste de la Loire-Inférieure J. B. Chevas ; René
Chevaye, le correspondant et l'ami de Louis Racine, de Desforges Mail-
lard, de Séraphique Bertrand ; les Chevè, le savant logicien de la musi-
que, le poète pessimiste (ce dernier né à Nantes, ce que ne mentionne pas
M. René Kerviler) ; l'ancienne et illustre famille de Cheigné, qui ajoute
un évêque à tous ses porteurs d'épée ; l'abbé Similien Chevillard, mis-
sionnaire apostolique à Siam ; M. Ch. Chevillotte, ancien député du
Finistère ; les Chevreau, un peintre, un supérieur général des Frères
de l'Instruction chrétienne, sans aucun lien de parenté avec un préfet
de l'Empire fort connu à Nantes ; les du Chilleau ou Chillaou, poitevins

qui contractèrent plusieurs alliances bretonnes et dont je retrouve un
représentant commandant en 1764 l'*Etoile* de Brest ; M. Chiron du
Brossay, un des estimables collaborateurs de cette *Revue* ; Choque, le
héraut d'armes d'Anne de Bretagne ; les Cholet nombreux à Nantes,
qui ont produit un explorateur et résident général, mort prématuré-
ment ; l'ingénieur de la marine Choquet de Lindu, un des construc-
teurs de la ville et du port de Brest au siècle dernier ; M. Chotard,
professeur d'histoire au lycée de Nantes et historien ; le légendaire Jean
Chouan ; les Chrestien (de Tréveneuc, de la Villehéllo, etc.), auxquels
M. Kerviler rattache Florent Chrestien, excellent poète du XVI^e siècle,
récemment remis en lumière à Nogent-le-Rotrou ; Louis Chupault, poète
lapidaire assez bizarre ; le grand bibliophile Armand-Bernard Gigogne ;
les Cillart de la Villeneuve, de Kermainguy, et le lexicographe Cillart
de Kerampoul ; un romancier et dramaturge Nantais du nom de Ci-
terne ; Saint Clair, dont le chef a fait couler des flots d'encre ; M^{lle} Cla-
ret de la Touche, en poésie, Marie de Valandré ; deux princesses, Claude
de Bretagne et Claude de France ; les Cle'h ou Le Cle'h dont les ré-
centes assemblées législatives ont deux fois popularisé le nom ; le très
gracieux peintre Nantais, adepte du Corrège et du Lanionnais ; Hamon ;
Georges Clémansin du Maine.

M. Kerviler, qui n'oublie pas grand-chose (il signale au passage la
prise de possession, par un critique d'art estimé, du nom breton de Clé-
ment de Ris), passe sous silence M. Alcide Clémenson, très notable né-
gociant de Nantes, et ancien directeur dans cette ville de la Compa-
gnie d'assurances générales, beau-père de M. Paul Eudel.

A l'article « Pitre Chevalier », je signale une légère inexactitude. La
3^e édition du recueil de vers, *Les jeunes filles*, ne peut être de 1843, puis-
qu'une nouvelle édition, que j'ai sous les yeux, paraissait en 1840, chez
W. Coquebert. Sur le titre de cette édition, Pitre Chevalier se dénonce
« auteur des *Etudes sur la Bretagne*, de *Donation*, des *Romans de Schiller* ». Je
ne trouve cités nulle part, même chez M. Kerviler, ces romans de
Schiller.

Pour signaler d'autres petites erreurs, il faudrait de bonnes lunettes ;
il faudrait, au moins, les *Lunettes des Princes* de ce brave Jean Meschinot
jusques auquel je souhaite vivement de voir arriver M. René Kerviler.

O. DE GOURCUFF.

LE BARREAU DU PARLEMENT DE BRETAGNE (1553-1790), par Gustave Saulnier de la Pinelais. — Rennes, Plihon et Hervé; Paris, A. Picard, 1896.

Quand on connaît à fond et qu'on vénère intimement une époque passée, quand on a été mis, par une similitude de fonctions, en commerce étroit avec les plus dignes représentants de cette époque, on est tout désigné pour en écrire l'histoire. *Le Barreau du Parlement de Bretagne* vient de trouver, à tous ces titres, le meilleur des biographes dans M. G. Saulnier de la Pinelais, ancien avocat général, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rennes, écrivain sérieux et agréable.

Aucun ouvrage d'ensemble ne nous a encore été donné sur l'illustre et courageux Parlement de Bretagne, mais l'Ordre des avocats à ce Parlement et la compagnie ou communauté de leurs utiles auxiliaires, les procureurs, possèdent aujourd'hui une histoire complète, définitive.

L'ouvrage de M. de la Pinelais débute par une substantielle introduction, qui résume tout le sujet. Mais ceux qui, ayant lu l'introduction, se croiraient dispensés de recourir au livre lui-même, se priveraient de plus d'une jouissance délicate et d'une reconfortante impression.

En une série de chapitres, que divisent eux-mêmes, pour la commodité du lecteur, de nombreux alinéas, nous sommes initiés à la vie laborieuse et agitée des procureurs, à la vie non moins mouvementée, mais autrement glorieuse, des avocats.

Fiers, à bon droit, de leur insigne patron, saint Yves, les avocats bretons ne se constituent en ordre régulier que quand le Parlement lui-même cesse d'être une annexe des Etats (1553). En 1561, ils sont déjà une quarantaine; ils atteignent le chiffre de cent dans le courant du XVII^e siècle, celui de cent cinquante au commencement du XVIII^e. C'est alors leur apogée. Leur esprit de corps, promptement exclusif est remarquable; leur situation, très importante. Ils balancent l'influence du Parlement et accentuent leurs idées libérales à l'aurore de la Révolution. Après plusieurs atteintes portées aux privilèges de l'Ordre, un brutal décret du 2 septembre 1790 abolit en fait « les hommes de loi ci-devant appelés avocats. » C'est au XVIII^e siècle que le Barreau de Bretagne voit briller Anneix de Souvenel, Hévin, Primaigier (Gerbier, né à Rennes, n'y plaida jamais, comme l'établit M. de la Pinelais). Plus

tard il députe aux Etats généraux Lanjuinais, Glezen, Le Chapelier et les avocats nommés par le Roi à la Cour provisoire du 4 février 1790, se nomment Gerbier, Robinet, Dubreil, Lebreton, Gohier. Des juriconsultes avaient précédé ces orateurs; Pierre Belordeau, les Sauvageau, Sébastien Frain, Poullain du Parc, frère du spirituel Saint-Foix, commentaient la coutume et jetaient les bases du droit public breton.

M. de la Pinelais se plaît à rendre justice aux vieux avocats, ses prédécesseurs « serviteurs dévoués de la petite patrie », mais il ne cache point leurs faiblesses, montrant le revers de la médaille, je veux dire le portrait peu flatté de l'avocat Lupolde, dans les *Contes d'Eutrapel*, du facétieux magistrat Noël du Fail. Ailleurs, il nous cite un trait d'orgueil d'Anneix ou nous divertit avec une vraie *cause grasse*, puisque des pâtisseries et des rôtisseurs sont en jeu.

Ce beau livre, illustré de main d'artiste, imprimé de main d'ouvrier, a la sévère ordonnance de l'austère Palais de justice à l'ombre duquel il s'abrite, mais il ne s'interdit pas de plaire tout en instruisant.

O. DE GOUBCEFF.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par Armand Dayot, d'après des peintures, sculptures, gravures, médailles, objets du temps. — Paris, E. Flammarion, éditeur.

Il est absolument impossible d'analyser un tel ouvrage, ni même d'en donner l'idée. Il faut le feuilleter patiemment, regarder un à un les documents groupés par l'auteur avec un goût très sûr et une ténacité toute bretonne, pour constituer une histoire artistique de la Révolution française. C'est l'illustration vivante et animée de toutes les histoires écrites, et c'en est aussi le complément. Le lecteur (faut-il l'appeler ainsi ?) devient contemporain des hommes et des faits dont il a sous les yeux la véritable image.

M. Dayot souligne d'un texte explicatif les gravures que lui ont fournies les collections publiques ou privées. Dans un sujet aussi brûlant, au cours de ces quinze années, les plus terribles, sans doute et les plus fécondes que la France ait traversées, il garde la sereine impartialité de l'historien.

C'est ainsi qu'il rend justice aux généraux de la Vendée insurgée, dont les portraits ont trouvé place dans sa galerie. Me permettra-t-il de lui dire que l'original du portrait de d'Elbée, reproduit à la page 150, est

conservé, non pas au musée Carnavalet mais au Cabinet des Estampes (collection Hennin) ? Je crois avoir été le premier à signaler cette jolie aquarelle de Fachot, officier du génie, qui a fait l'objet d'une notice de M. de la Chanonic insérée en 1893 dans notre *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*.

La *Révolution française*, le plus beau livre de l'année, restera l'un des meilleurs livres de M. Dayot, et la Bretagne se réjouira du succès d'un de ses fils, qui n'est point un fils ingrat.

O. DE GOUREFF.

PREMIERS VERS, par Joseph de Pesquidoux, préface de François Coppée. — Paris, Alph. Lemerre, éditeur, 1896.

M. Joseph de Pesquidoux, qui a puisé au foyer de la famille le goût des belles paroles et des nobles pensées, se rattache aussi, par les vers qu'il vient de publier, à une autre famille, celle des gentilshommes écrivains, de Xavier de Maistre et d'Alfred de Vigny, de Paul de Molènes et de M. de Vogué.

L'éminent préfacier, M. François Coppée a trouvé que se révèle dans ces vers « une âme vibrante et fière ». C'est très bien et justement dit. Mais la poésie de M. de Pesquidoux me plaît surtout par une philosophie spiritualiste et chrétienne dont *le Précurseur*, *la Carmélite*, *Verbum* sont de très pures expressions.

Ecoutez la dernière strophe de ce poème de *Verbum*, que l'auteur m'a fait le grand honneur de me dédier :

Daigne, daigne toucher mes lèvres et mon front !
Fais battre un sang plus chaud en ma veine inféconde,
O toi, dont l'Éternel prit l'essence et le nom
Pour créer l'univers et pour sauver le monde !

Quelle plus noble paraphrase du texte sacré : *Le Verbe s'est fait chair* ?

Ailleurs, dans *Ave*, *Elusq nutrix*, *Labour*, *Alma parens*, *Coups de cognée*, M. Joseph de Pesquidoux se montre le fils ému et reconnaissant de sa terre natale ; on sent qu'au vivifiant contact de ce sol il a retrempé ses forces d'homme et ses énergies de poète.

Enfin, c'est un évocateur des âges disparus ; et, en lui disant que son *Moïse de Michel Ange* peut se lire, même après l'admirable *Moïse* d'Alfred de Vigny, je lui prouverai en quelle estime je tiens son jeune talent.

O. DE GOUREFF.

TERRENEUVAS, par E. Herpin. — Rennes, Hyacinthe Caillière, éditeur, 1896.

M. Herpin est de Saint-Malo. Dans un livre d'histoire et de légendes il a célébré naguère sa ville natale, qu'il aime. Et cet amour lui porte bonheur, car il donne à son dernier roman « Terreneuvas », une bonne odeur marine, dont plus d'un lecteur voudra s'emparer les poumons.

Je ne puis vous raconter au long comment Yvon Marec finit, en dépit du malintentionné cousin Lapière, par épouser sa promise Marie Lesveur, et comment son autre amoureuse, Michelle, une Terreneuvienne de haute race, fait tomber, en prenant le voile, le seul obstacle à ce mariage. Vous voudrez chercher dans le livre les détails de cette honnête et touchante intrigue, que poétise le renoncement de Michelle.

Ce qui n'est point du roman, ce sont les paysages de Saint-Malo et de Saint-Pierre en Terre-Neuve, c'est la foire et le départ des Terreneuvas, c'est cette vibrante dédicace aux « pauvres gens de Saint-Malo, très humbles descendants des corsaires d'autrefois ». Que de sincérité dans l'accent !

Le nom illustre de l'auteur de *Pêcheur d'Islande* et de *Malelot* sera évoqué à propos de M. Herpin, que d'aucuns appelleront un Loti moins exotique et vraiment breton.

O. DE G.

BRETAGNE ET JERSEY, par M. l'abbé du Bois de la Villerabel. — Saint-Brieuc, imprimerie Prudhomme.

Beaucoup plus voisine de la France que de l'Angleterre, Jersey, la reine des îles anglo-normandes, n'est point pour nous une terre étrangère. On la dirait détachée d'une de ces deux provinces jadis rivales, aujourd'hui réconciliées, la Normandie et la Bretagne.

C'est justement un Breton qui vient étudier aujourd'hui Jersey, non pas en artiste ou en poète (il en aurait le droit), mais en voyageur chrétien qui espère que l'émigration bretonne servira la cause du catholicisme dans l'île. La culture de la pomme de terre attire, en effet, à Jersey beaucoup de colons du département des Côtes-du-Nord, excellents travailleurs qui attestent encore la fécondité et la solidité de la race française. M. l'abbé du Bois de la Villerabel examine la situation religieuse de ces émigrés ; et tout en constatant les efforts croissants de la propa-

gandé protestante, tout en déplorant bien des désertions ou des apostasies, il constate que la plupart de ses compatriotes demeurent fidèles à la foi catholique, et que le zèle des missionnaires, des Pères Oblats en particulier, porte ses fruits dans une Ile où nous avons compté jadis une douzaine de chapelles wasléennes. Au résumé, la brochure de M. l'abbé du Bois de la Villerael se recommande par une logique serrée et un esprit excellent. L'auteur peut être fier, comme chrétien et comme Breton, de l'avoir écrite.

O. DE G.

LE SOCIALISME ET LE CONGRÈS DE LONDRES, par A. Hamon. — Paris, P.H. Stock, éditeur, 1897.

Tout le monde parle du socialisme, et bien peu de personnes, en dehors des adhérents, de jour en jour plus nombreux, connaissent les développements et les rouages de cette association formidable.

A propos du récent Congrès de Londres, M. A. Hamon sociologue lui-même, délégué de la Bourse de travail de Nantes, nous renseigne donc très utilement sur la situation internationale du socialisme, qu'il définit : système ou ensemble de systèmes relatifs aux sociétés. Les adversaires les plus résolus du socialisme estimeront que ce livre de bonne foi, comme l'auteur a le droit de l'appeler, leur rend un véritable service et leur permet de voir face à face un ennemi qui eut longtemps pour lui la puissance des ténébres.

Quant au Congrès de Londres, il fit plus de bruit que de besogne. Mais n'eût-il servi qu'à démasquer l'odieuse autoritarisme des socialistes allemands, nous ne saurions le traiter en quantité négligeable. M. Hamon lui-même est trop bon Français (j'ajoute et trop bon Breton) pour n'avoir pas envisagé ce côté de la question.

O. DE GOUCHEFF.

FRANZ HOFFMANN. — AUX BORDS DU RHIN, épisodes de la vie de Beethoven, par l'abbé G. Lefizelier. — Rennes, H. Callière, éditeur, 1896.

Par ce temps où de fanatiques admirateurs voudraient faire briller le seul astre de Wagner au firmament de l'art, il n'est pas sans intérêt de rendre hommage à d'autres musiciens de génie. Le petit livre où M. l'abbé Lefizelier raconte les principaux épisodes de la vie de Beethoven, depuis ses merveilleux débuts au monastère de Heisterbach, jusqu'au doulou-

reux accident qui lui causa la perte de l'ouïe, joint l'utile à l'agréable. Paysages des bords du Rhin et tableaux de famille, récits des circonstances et descriptions des sites dans lesquels Beethoven a composé ses immortelles symphonies, alternent sous la plume élégante de M. l'abbé Lefizelier. Ceux qui connaissent Beethoven l'admireront davantage après cette lecture, et les autres voudront l'admirer.

O. DE G.

FABLES DE LA FONTAINE, illustrées par Vimar. — 19 planches hors texte en couleurs, 50 sujets en camaïeu, 246 sujets dans le texte. — A. Mame et Fils, éditeurs. — Un vol. petit in-folio. Prix broché : 15 fr. ; richement cartonné, tr. dorée : 20 fr.

Dès les premières œuvres qu'il a livrées au public, M. Vimar a éveillé l'attention des amateurs par l'élégance, la verve et l'infatigable bonne humeur de son crayon. Par ces qualités et surtout par sa profonde connaissance de l'animal, qu'il a étudié comme pas un peut-être à notre époque, M. Vimar était l'artiste indiqué pour traduire La Fontaine. Il s'est tiré de cette difficile entreprise avec un rare bonheur, qui le place du coup à côté des Granville et des Oudry, parmi ces illustrateurs qui joignent à l'habileté du peintre les dons de l'observateur et du lettré.

Nous appelons tout particulièrement l'attention sur ce La Fontaine ; après tant d'artistes, M. Vimar a su donner du texte immortel une interprétation originale.

O. DE G.

LES LIVRES D'ÉTRENNES DE LA MAISON MAME

L'ARMÉE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER par le commandant Picard. — A. Mame et Fils, éditeurs. — Un volume petit in-folio, orné de 20 sujets hors texte en couleurs et de 150 gravures sur bois. Prix broché : 12 francs. ; richement relié, tranche dorée : 15 fr.

A notre époque de militarisme à outrance, il n'est pas un patriote, et tout le monde en France, n'est-il pas vrai est patriote, — qui ne recherche avec avidité tous les renseignements qui peuvent l'éclairer sur les forces respectives des armées européennes. C'est à cette curiosité, disons plus, c'est à ce besoin que répond le livre du commandant Picard. Écrit par un homme d'une rare compétence technique, cet ouvrage

établit en quelque sorte le bilan militaire des nations contemporaines. Rien n'échappe à l'impartial sagacité de l'auteur, ni les plus récentes modifications de l'armement, ni les différences de tempérament des peuples. En somme, cet ouvrage éclaircit singulièrement le mystérieux problème de notre avenir national.

LA MARINE D'AUTREFOIS, par Georges Contesse. — A. Mame et Fils, éditeurs. Un volume in 4°, orné de 80 gravures. Prix broché : 5 fr. 50; Cartonné en toile, plaque dorée : 8 fr. 50.

Une intéressante préface, due à la plume savante et toujours alerte du vice-amiral Miot, précède l'ouvrage.

La *Marine d'autrefois* est une étude très documentée mais aussi très pittoresque de l'organisation navale, depuis l'antiquité jusqu'au commencement du XIX^e siècle. On y voit triompher l'aviron de la galère et la poétique voilure des hauts bords.

De longues années de voyages et d'attentive observation sur les eaux où se sont illustrés les plus habiles navigateurs ont permis à l'écrivain de suivre son sujet le compas, la sonde et l'écoute à la main.

Sans entrer trop avant dans la technicité pure, l'auteur s'adresse en homme de métier aux gens du monde, qui maintenant ne se contentent plus de tableaux faits de chic et veulent qu'on leur présente des marins *nature*, avec du goudron aux mains, du sel sur la peau, maniant rudement des choses brutales au milieu des embruns de la tempête et des hurlements du combat.

Il n'y a pas une seule page de ce livre réconfortant qui ne soit écrite sans avoir la sublimité de l'Océan sous les yeux et le culte du pavillon dans le cœur.

Ce livre aura un grand retentissement en Bretagne, le pays maritime par excellence.

PETIT ANGE, par Pierre Maël. — A. Mame et Fils, éditeurs. — 1 volume petit in-4°, orné de 81 dessins d'après Alfred Paris. Prix, cartonné en toile avec plaque en camaïeu et or, tr. dorée : 10 fr.

Petit Ange, l'ouvrage à la fois gracieuse et forte de Pierre Maël, est une pure et touchante histoire, celle d'une enfant trouvée, épave d'une tempête, recueillie et élevée par des sabotiers bretons, mais qu'une vocation artistique amène à Paris, en compagnie du vieux maître violoneux Joël Le Mal, son aïeul d'adoption.

Rien n'est plus dramatique, plus émouvant, que le récit de la lutte soutenue par le vieillard et l'enfant contre le dénuement et les misères de la capitale. Ce sont des pages exquises de fraîcheur et de sensibilité, dans lesquelles l'écrivain trouve le moyen de donner un charme aux tableaux les plus ordinaires de l'existence et de passionner l'intérêt par la peinture de scènes où palpitent les plus nobles sentiments du cœur humain.

Il va sans dire que ce roman breton peut être mis entre toutes les mains, et que la lecture en est aussi consolante que récréative.

Quant aux illustrations, elles ont été confiées au crayon et au pinceau délicats de l'artiste si justement apprécié, M. Alfred Paris.

STÉPHANETTE, par René Bazin. — A. Mame et Fils, éditeurs. — Orné de 25 gravures d'après Vullie-min. Prix richement relié, tr. dorée : 5 fr.

Le conteur exquis qu'est René Bazin s'est affirmé dans la littérature par la publication de *Stéphanette*, roman qui a révélé au public tout ce qu'on pouvait attendre du maître styliste. Aujourd'hui que le succès même a dépassé les espérances de la première heure, on aimera à retrouver dans *Stéphanette* les qualités délicates d'émotion sincère et de fine raillerie, qui sont la marque distinctive du talent de René Bazin.

Son œuvre se présente aujourd'hui au public avec un charme nouveau, parée de belles illustrations de Vullie-min, dont l'art délicat et fin s'harmonise si parfaitement avec le texte qu'il interprète.

ÉTUDE SUR LES CLASSES RURALES EN BRETAGNE, AU MOYEN-ÂGE, par Henri Sée, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Rennes. — Paris et Rennes, 1896.

M. Henri Sée, le distingué professeur de Faculté à qui nous devons déjà une intéressante étude sur *Les États de Bretagne au XVI^e siècle*, consacre un plus important travail aux classes rurales de la province pendant le moyen-âge.

Des érudites recherches de M. Sée il résulte que la condition du paysan breton d'autrefois ne fut pas très malheureuse. Dès le X^e siècle, l'esclavage était remplacé par le *vilainage* dans un pays où la propriété, déjà très morcelée, appelait à une aisance relative un plus grand nombre de travailleurs de la terre.

L'abolition générale des serfs, au XIII^e siècle, eut donc peu d'écho en Bretagne.

Les diverses redevances, les droits de haute et basse justice, les dîmes sont minutieusement passés en revue. Quoiqu'il ne fût pas grevé outre mesure, le paysan avait peine à tirer sa subsistance d'un sol ravagé et appauvri.

Dans une dernière partie, M. Henri Sée s'occupe du fameux domaine congéable et de l'amélioration progressive du sort des cultivateurs. Son excellent livre se termine par des pièces justificatives.

O. DE G.

Le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* (9^e livraison de 1896) renferme une très curieuse étude de M. le D^r A. Corre sur les chirurgiens d'amirauté. La marine marchande dépendait, comme on sait, d'une juridiction établie sous le nom d'Amirauté dans les grands ports militaires. C'est dans les registres de l'ancienne amirauté de Brest que le D^r Corre a trouvé de nombreux documents sur les modestes praticiens qu'il faut se garder de confondre avec les officiers du corps de santé de la marine. A bord des navires corsaires, ces braves chirurgiens risquaient souvent leur vie en soignant les blessés. La modicité de leurs appointements, la simplicité de l'examen d'entrée qu'ils avaient à subir expliquent qu'ils n'étaient point de très grands clers, pour la plupart. Ils ont plus d'un trait commun avec les médecins de Molière ou de Le Sage. Mais ils ont rendu assez de services pour mériter de trouver dans le D^r Corre le plus consciencieux des historiographes.

O. DE G.

LIVRES D'ETRENNES DE LA MAISON HETZEL

Les Voyages extraordinaires.

FACE AU DRAPEAU, CLOVIS DARDENTOR, par Jules Verne. Un beau volume grand in-8, illustré de 89 dessins de L. Benett, dont 12 grandes chromotypographies, Broché : 9 fr. — Cartonné toile : 12 fr. — Relié : 14 fr. Chacun de ces ouvrages se vend séparément : Broché : 4 fr. 50. — Cartonné toile : 6 fr.

Deux livres de Jules Verne, pour une année, c'est une double fortune. *Face au Drapeau* comptera parmi les compositions les plus saisissantes du maître conteur, et l'émotion si patriotique qu'il éveille provoquera,

en même temps que l'admiration, une universelle reconnaissance. Comment ne saurait-on pas gré, à un écrivain comme Jules Verne, d'exprimer, de la manière la plus dramatique, le repentir et le remords d'un homme qu'a hanté la pensée de trahir son pays ?

Clovis Dardentor est un récit d'aventures de voyage d'une irrésistible et communicative bonne humeur. Se rappelle-t-on *Kériban-le-Têtu*, *Claudius Bombarnac* et tant d'autres œuvres désopilantes ? Celle-ci est de la famille et témoigne d'une invention et d'une verve qui ne se dément pas. Elles sont extraordinaires sans doute, inexplicables si l'on veut, mais il faut bien s'incliner devant tant de témoignage réitérés.

L. Benet a su rendre tout le dramatique de l'un, et tout le comique de l'autre. Douze grandes chromotypographies du meilleur goût ornent cette édition de luxe.

LA VIE DE COLLÈGE DANS TOUS LES TEMPS ET DANS TOUS LES PAYS.
— L'ÉCOLIER D'ATHÈNES, par André Laurie. Un volume in-8^o, illustré de gravures en couleurs, par George Roux. Broché : 7 fr. — Cartonné toile : 10 fr. — Relié : 11 fr.

S'il est, dans la riche collection J. Hetzel, un livre séduisant par excellence, cette année, c'est bien *L'Écolier d'Athènes*, par André Laurie. Avec une érudition infaillible, l'auteur de *la Vie de collège dans tous les temps et dans tous les pays*, montre comment, au temps d'Alexandre le Grand, on instruisait et l'on éduquait les jeunes Grecs. Le récit, très intéressant, est d'une couleur artistique irréprochable et séduira, outre la jeunesse à laquelle il est destiné, les lecteurs plus mûrs, attirés par la résurrection de leurs souvenirs classiques. Ce sont des scènes de mœurs scolaires d'il y a deux mille quatre cents ans, lorsque la nation la plus civilisée qui fut jamais au monde, comprenait si bien que, tout en cultivant l'intelligence, il était nécessaire de ne pas négliger les exercices du corps. Malgré le cadre antique, très pittoresque, ce livre est, aujourd'hui, d'une éloquente actualité.

L'illustration de George Roux a tous les caractères de vérité et de conscience d'art. On peut dire d'elle qu'elle est prise sur le vif. C'est une des meilleures de cet artiste hors ligne.

HISTOIRE DE DU GUESCLIN RACONTÉE A MES ÉVÉNEMENTS, par Théodore Cahu, illustrations de Paul de Sémant. — Paris, Jouvett et C^{ie}, éditeurs.

Voilà un charmant livre d'étrennes, que tous les enfants de France et surtout ceux de Bretagne seront fiers de posséder. C'est à ses enfants, Laure et Raymond, et à leurs amis que M. Théodore Cahu conte, avec une simplicité aimable et un patriotique enthousiasme, l'histoire du grand connétable Bertrand du Guesclin. Comme conclusion à ce récit, ou rien d'essentiel touchant le glorieux Breton n'est omis, M. Cahu cite des paroles du Père Monsabré prononcées à Metz en 1871. C'est associer Du Guesclin au relèvement national. Hors de Bretagne, le héros suscite, à peu de mois d'intervalle, deux panégyristes, M. Déroulède, M. Cahu. Une magnifique illustration en chromolithographie en sépia, en sanguine, en camaïeu, est le digne accompagnement du texte.

O. DE G.

L'éditeur Flammarion met en vente, pour les étrennes, un ravissant album : *Treize poésies de Ronsard, mises en musique par Guido Spinetti, et illustrées par Lucien Metivet*. Dans une courte préface, M. Francisque Sarcey paie notre tribut d'admiration au grand poète dont les vers galants, soutenus par une agréable musique, vont courir sur les lèvres de nos contemporains.

O. DE G.



CHRONIQUE DES BIBLIOPHILES

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET

DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1896

SOUS LA PRÉSIDENCE

DE M. A. DE LA BORDERIE,

Membre de l'Institut, Président.

Le 19 novembre 1896, la Société des Bibliophiles Bretons s'est réunie à 8 heures du soir dans une salle du Cercle des Beaux-Arts. Présents : MM. A. de la Borderie, président. Le Meignen vice-président, Boubée trésorier, marquis de l'Estourbeillon de la Garnache secrétaire-adjoint, Josse trésorier-adjoint, Alfred Lallé, E. Boismen, baron Gaëtan de Wismes, Alexandre de la Bigne de Villeneuve, Léon Maître, Emile Grimaud, P. Soullard, Paul de Berthou, Arnel de la Bigne de Villeneuve, Henri Chéguillaume.

ADMISSIONS

Sont admis comme membres de la Société MM. Arnel de la Bigne Villeneuve, Paul de Berthou, Henri Chéguillaume.

ÉTAT DES PUBLICATIONS

M. le Président expose que la Société ayant décidé à Château-briant, le 8 mai de l'année dernière, qu'elle ferait une publication relative à l'Anjou pour donner satisfaction aux nombreux membres de cette province qu'elle compte dans son sein, M. Ballu l'un de

ces membres proposa d'éditer un ouvrage inédit de Dom Liron, religieux bénédictin du XVII^e siècle, intitulé *Bibliothèque de l'Anjou*, composé d'une série de notices sur les écrivains de l'Anjou et sur leurs ouvrages depuis le V^e siècle, et s'ouvrant par Talasins évêque d'Angers vers 450. Cette proposition fut acceptée par la Société à la séance tenue en octobre suivant à Quimper, lors du Congrès de l'Association Bretonne de 1895, et M. Ballu fut avisé de vouloir bien, conformément à son offre, donner ses soins à cette publication. La *Bibliothèque d'Anjou* étant d'une étendue assez notable, il fut entendu que la publication serait divisée en plusieurs volumes, et même au besoin scindée en fascicules.

Diverses circonstances ont causé quelque lenteur dans l'impression de cet ouvrage, entre autres, le système suivi par l'éditeur pour les notes, qu'il ajoute au texte de son auteur seulement sur les épreuves de ce texte, au lieu de les joindre de suite au manuscrit : procédé qui entraîne de nombreux remaniements. — Toutefois l'impression est arrivée en ce moment à près de cent pages in-4^e, et le Bureau serait d'avis, quand le chiffre de cent pages sera atteint, d'en faire un fascicule et de le distribuer aux membres de la Société, qui depuis près d'un an n'ont reçu aucune publication — si ce n'est toutefois la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, qui est toujours, comme on sait, adressée mensuellement et gratuitement à tous nos Sociétaires.

La Société, consultée par le Bureau, décide qu'un premier fascicule de la *Bibliothèque d'Anjou* sera distribué aux sociétaires dans les conditions ci-dessus indiquées.

Plusieurs des membres présents pensent qu'il y aurait lieu de prier M. Ballu de modifier sa manière de procéder et de vouloir bien adresser à l'imprimeur son manuscrit muni dès le principe de toutes les notes qui doivent y être jointes, afin d'éviter des remaniements toujours onéreux et qui engendrent des retards inévitables. — La réunion adhérant à cette idée, le Bureau est chargé de transmettre ces observations à M. Ballu.

M. Paul de Berthou présente à la Société un *Itinéraire de Bretagne au XVII^e siècle*, œuvre inédite d'un auteur nommé *Dubuisson-Aubenay*, sur lequel M. de Berthou donne des détails fort intéressants que nous abrégeons à regret. — Nicolas-François Baudot, seigneur du Buisson et d'Aubenay (d'où vint son nom habituel de *Dubuisson-Aubendy*) naquit à Aubenay, bailliage d'Evreux, peu après 1590. Diplomate et militaire, il voyagea dans toute l'Europe ; il était au siège de Casal en 1629 ; puis il s'attacha à Jean d'Etampes-Valençay, président au grand conseil, et reçut de lui diverses missions qui le menèrent en Autriche en 1630, en Italie en 1631. En 1636, M. d'Etampes ayant été envoyé à Nantes en qualité de commissaire du roi aux États de Bretagne, Dubuisson-Aubenay l'y suivit, parcourut cette province et rédigea l'*Itinéraire* dont M. de Berthou a trouvé le manuscrit à la Bibliothèque Nationale (nouv. acq. fr. 375). Dans les années suivantes, il voyagea pour diverses missions en Suisse, en Hollande, en Angleterre. En 1655, il fut nommé historiographe du roi et depuis lors il vécut à Paris, chez M. du Plessis-Guénégaud, avec tous les savants et les gens de lettres qui fréquentaient cette maison, érudit lui-même, numismate, épigraphiste et collectionneur. Il mourut en 1659. — M. de Berthou lit plusieurs morceaux de l'*Itinéraire* relatifs à Nantes, à ses environs et à diverses villes de Bretagne. Cette lecture qui intéresse vivement l'assemblée, prouve que l'auteur observait les lieux, les mœurs, les sites, les monuments, avec grande intelligence et avec un flair inné d'archéologue, qui donne à ses descriptions un grand prix et un grand charme. M. de Berthou propose à la Société de publier tout ce qu'il y a d'intéressant dans cet *Itinéraire*, ce qui ferait environ 300 pages d'impression, format et caractère des *Lettres de Jean V*.

La Société remercie M. Paul de Berthou de cette offre et elle le charge de s'entendre avec le Bureau pour arriver à l'exécution.

M. le Président, en remerciant, lui aussi, M. de Berthou, fait observer qu'il serait peut-être bon de préparer dès maintenant un volume plus bref pouvant prendre place dans notre *Petite bibliothèque bretonne*. La *Bibliothèque d'Anjou*, l'*Itinéraire* de Dubuisson-Aubenaïs sont des publications de grand format et de longue haleine. Pour ne pas laisser chômer nos Sociétaires, il serait bon de pouvoir leur servir un petit volume qui pourrait être imprimé assez promptement et distribué à brève échéance, pendant que l'on travaillerait aux publications plus considérables.

L'assemblée, consultée sur ce point, ayant approuvé cette manière de voir, le Président indique comme pouvant figurer dans un volume de ce genre les *Dernières œuvres de Lesage*, extraites des deux derniers ouvrages du grand écrivain breton, la *Valise trouvée* et le *Mélange amusant* : ouvrages introuvables dans la librairie actuelle, et néanmoins, comme toutes les œuvres de Lesage, pleins d'humour, d'esprit, de traits plaisants et de curieuses anecdotes.

Il conviendrait d'ailleurs de laisser le Bureau déterminer les moyens d'exécution de ces publications et l'ordre dans lequel elles devront se succéder.

L'assemblée ayant témoigné qu'elle l'entend ainsi, M. Le Meignen, vice-président, attire son attention sur la convenance qu'il y aurait à célébrer, en 1898, le cinquantenaire de la mort de l'illustre Breton, Châteaubriand, par une édition soigneusement faite et soigneusement illustrée de quelqu'un de ses chefs-d'œuvre, par exemple, de la célèbre et charmante nouvelle d'*Atala*. Cette idée est hautement approuvée par la Société, qui charge M. Le Meignen d'en préparer l'exécution.

EXHIBITIONS

M. le Président fait passer sous les yeux de la réunion un certain nombre de dessins destinés à être gravés comme fleurons dans le tome II de son *Histoire de Bretagne*, parmi lesquels on en remarque un, entre autres, très réussi, représentant le triomphe de Nominor.

M. de l'Estourbeillon présente un curieux manuscrit du XVIII^e siècle, intitulé : *Livre d'ordre pour la campagne de 1760, Armée de M. le maréchal de Broglic, Régiment de cavalerie de Chabrilan*, rédigé par M. de Vossey major. Ce manuscrit qui contient tout le relevé des opérations du régiment de Chabrilan au cours de cette campagne appartient à M^{me} la vicomtesse du Noday, au château de Penhoët, près Josselin, qui a bien voulu le confier à M. de l'Estourbeillon.

OUVRAGES OFFERTS

Par M. le duc DE LA TRÉMOILLE :

Les La Trémoille pendant cinq siècles. T. IV (1566-1709) et t. V, (1685-1839). Nantes, Grimaud, 1895-1896. In-4°, 275 et 274 p.

Par M. le marquis DE L'ESTOURBEILLON :

Société polymathique du Morbihan. Allocution prononcée le 28 janvier 1896 par M. le marquis de l'Estourbeillon, président élu. Sannur, Roland, 1896. In-8°, 8 p.

Notes et documents inédits sur les opérations des armées républicaines au pays de Retz en 1793, par le marquis de l'Estourbeillon. Vannes, Lafolye, 1896. In-8°, 16 p.

Par la SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES :

Annales de la Société académique de Nantes, et de la Loire-Inférieure, 2^e sem. 1895 et 1^{er} sem. 1896. Nantes, Mellinet. In-8°.

Par la SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE BREST :

Bulletin de la Société académique de Brest, 2^e série, t. XX et XX (1894-1896). Brest, 1895-1896. In-8°, 525 et 410 p.

Par la SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU MAINE :

Revue historique et archéologique du Maine, t. XXXVIII et XXXIX, 1895, 2^e sem. et 1896, 1^{er} sem. Mamers et Le Mans, 1895-1896. In-8°, 344 et 344 p.

Par l'imprimerie MELLINET :

Étrennes nantaises (106^e année). *Annuaire du commerce de Nantes et du département de la Loire-Inférieure pour 1896*. Nantes, Mellinet. In-18.

Par l'INSTITUT DE FRANCE :

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres, t. XIV à XXXV, 43 vol. in-4°.

Mémoires des savants étrangers à l'Académie. 1^{re} série, t. III à X; 2^e série, t. III à VI. 20 vol. in-4°.

Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, t. XI à XXXIV, 42 vol. in-4°.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances. 1896, janvier-août. In-8°.

Par le MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, t. VII; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, t. II; Départements, t. XXVIII (Avignon, t. II), 3 vol. in-8°.

Comité des travaux historiques et scientifiques. Bulletin historique et philologique. Année 1895. Paris, Imp. nat., 1896. In-8°, 585 p.

Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 11 avril 1896, par M. Grandidier, membre de l'Académie des sciences, et M. Guieysse, ministre des colonies, ministre par intérim de l'Instruction publique. Paris, Imp. nat., 1896. In-8°, 31 p.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France, par MM. Robert de Lasteyrie et E.-S. Bougenot. T. III, 1^{er} liv. Paris, Imp. nat., 1896. In-4°, 176 p.

Par MM. PLIHON ET HERVÉ :

Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, par René Ker-viler. Fasc. XXII à XXIV. Rennes, Plihon et Hervé, 1895-1896. In-8°.

Par M. BERTRAND DE BROUSSILLON :

La Maison de Laval (1020-1605). *Etude historique accompagnée du cartulaire de Laval et de Vitré*, par Bertrand de Broussillon et Paul de Farcy. T. 1^{er}, *Les Laval* (1020-1264). Paris, Picard, 1895. In-8°, 320 p.

Cartulaire de Saint-Victeur au Mans, prieuré de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (994-1400), publié par Bertrand de Broussillon. Paris, Picard, 1895. In-8°, xv — 255 p.

Cartulaire de Saint-Michel de l'Abbayette, prieuré de l'abbaye du Mont-Saint-Michel (997-1421), publié par Bertrand de Broussillon. Paris, Picard, 1894. In-8°, 62 p.

Par SYLVANE DE KERHALVÉ :

Branches d'épines, par Sylvane de Kerhalvé. Nantes, Grimaud, 1896. In-8°, 70 p.

Par M. le docteur CORRE :

Documents pour servir à l'histoire de la torture judiciaire en Bretagne, par le Dr A. Corre, 1896. In-8°, 20 p.

Un corsaire brestois sous Louis XV, par le Dr A. Corre, s. l. n. d. In-8°, 35 p.

Lettres inédites de Th.-M. Laënnec, par le Dr A. Corre, s. l. n. d. In-8°, 10 p.

Par M. le baron GAËTAN DE WISMES :

Heures paisibles, par le baron Gaëtan de Wismes. Paris, Lemerre, 1896. In-12, xii-78 p.

Jérusalem en Bretagne. Visite au calvaire du Père Montfort, par un pèlerin breton. Vannes, Lafolye, 1895. In-8°, 15 p.

Lettres écrites de 1809 à 1828 par la comtesse de Bizemont au comte de Bruc de Livernière, publiées par le baron Gaëtan de Wismes. Vannes, Lafolye, 1895. In-8°, 38 p.

Par M. J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper :

- 1^o *Histoire militaire de Redon*. Redon, 1893, 272 p.
 - 2^o *Jehan Meschinot, poète d'Anne de Bretagne*. Vannes, 1890.
 - 3^o *Voyages dans le département actuel du Finistère, 1775 et 1785*. Quimperlé, 1891.
 - 4^o *La Pierre sculptée du Billan*, en Saint-Brandan près Quintin. Saint-Brieuc et Rennes [1894].
 - 5^o *Histoire du roman de Perrinaic de M. Quellien*. Saint-Brieuc et Rennes, 1894.
 - 6^o *Le roman de Perrinaic. Réponse à M. Quellien*. Vannes, 1894.
 - 7^o *Le couvent de Saint-François de Quimper. Quelques épisodes de son histoire*. Quimper, 1894.
 - 8^o *Les deux fédérations de Pontivy* (janvier et février 1790). Vannes et Rennes, 1895.
 - 9^o *La comtesse de Nantois dite la muse bretonne*. Saint-Brieuc et Rennes, 1895.
 - 10^o *Deux sénéchaux de Cornouaille* (1589-1594). Quimper et Rennes, 1896.
 - 11^o *Le château d'Elven*. Vannes, 1896.
 - 12^o *Compagnie d'assurances contre les erreurs historiques*. Saint-Brieuc et Rennes, 1896.
 - 13^o *Une maison de la place Terre-au-Duc à Quimper*. Quimper et Rennes, 1896.
 - 14^o *Addition à l'étude sur les fous et folles à la cour de Bretagne, publiée en 1891*. Quimper et Rennes, 1896.
 - 15^o *La Langue bretonne et les écoles*. Saint-Brieuc, 1896.
- Tous ces ouvrages, de format in-8°, ont pour auteur M. Trévédy. La séance est levée à dix heures du soir.

Le secrétaire-adjoint,

M^{rs} DE L'ESTOURBEILLON.

TABLE GÉNÉRALE DU VOLUME

ANNÉE 1896. — SECOND SEMESTRE

JUILLET

- I. — Une Bretonne à la cour de Louis XIV : *Mademoiselle Renée de la Villemorel*, d'après sa correspondance. — JEAN LEMOINE, 5.
- II. — *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne, comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine (suite)*. — L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON, chanoine honoraire, 15.
- III. — *Les Chatelliers et le camp de Barbe-Bleue en Remouillé* (Loire-Inférieure). — LÉON MAITRE, 31.
- IV. — *Seigneuries de Bretagne hors de Bretagne (suite)*. — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 34.
- V. — *Le récit du docteur*. — JOS PARKER, 54.
- VI. — POÉSIE BRETONNE : *Oùlèr Ramon* (Olivier Ramon). — YAHAN KERHLEN, 59.
- VII. — POÉSIE FRANÇAISE : *Le secret*. — ABEL LETALLE, 64.
- VIII. — *Enora, l'amie des morts*. — P. CIOUËLLO, 65.
- IX. — Nécrologie : *Jules Simon*. — O. DE G., 71.
- X. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *La Chronique de Nantes* (570 environ-1049). RENÉ BLANCHARD. — *Les fontaines miraculeuses*, par Yves Berthou ; *Aïeux et descendants*, poésie patriotique de M. Alphonse Bévyille ; *Histoire généalogique de la famille Ju-chault de la Moricière et des Jamonières*, de ses alliances et des seigneuries qu'elle a possédées en Bretagne, par Théodore Courtaux ; *Histoire de la musique allemande*, par Albert Soubies ; *Destinée*, par A. Verchin, illustrations de Ed. Carrier ; *En congé*, par M. Marius Sepet. — O. DE GOURCUFF, 72.

AOÛT

- I. — *Les premières courses de Duguay-Trouin*. — D^r A. CORRE, 81.
- II. — *Seigneuries de Bretagne hors de Bretagne (suite)*. — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 120.
- III. — *Une Bretonne à la cour de Louis XIV (Appendice) : Mademoiselle Renée de la Villemorel (suite)*. — JEAN LEMOINE, 130.
- IV. — *Mémoires d'un Nantais, (suite)*, 132.
- V. — Documents inédits : *Arrêt du Parlement de Rennes, concernant l'exercice des comédies et tragédies, en date du 24 septembre 1733*. — Communication de M. l'abbé HÉRY, 140.
- VI. — POÉSIE FRANÇAISE : *Les gloires bretonnes*. — J. QUINTIN, 143.
- VII. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *L'église inachevée de M^r Peyramale, curé de Lourdes*, par M. Henri Lasserre ; *Contre ces temps*, par Louis Lumet, préface de Jean Baffier ; *Heures paisibles*, par le baron Gaëtan de Wismes ; *Heures de paresse*, composées en 1845, par Palamède de Carné, publiées par son fils ; *La suprême espérance*, poésies par Blanche Séri-Flégier ; *Le théâtre injouable*, par M. Jean Berleux ; *Commémoration d'Adam de la Halle* (Arras 21 juin 1896) : *Ce que j'ai dit de la statue*, poème pour inauguration à Douai, de la statue de Marceline Desbordes-Valmore, par Paul Demeny ; *La Nouvelle Revue Rétrospective* ; *L'Orpheus*. — O. DE GOURCUFF, 145.

SEPTEMBRE

- I. — *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine (suite). — L'abbé GUILLOTIN DE CONSON, chanoine honoraire, 153.
- II. — *L'Histoire de Bretagne*, par M. de la Borderié, membre de l'Institut. — Le C^{te} DE PALYS, 170.
- III. — *Seigneuries de Bretagne hors de Bretagne (suite)*. — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 178.

- IV. — *Cloche du soir*. — JOS PARKER, 185.
- V. — POÉSIES BRETONNES : *Chant des matelots et des nochers*. — ROUILLET DE SAINT-YVES, 188.
Conseil d'un père mourant à son fils. — BARDE DE MÉNEZ-Bré, 193.
- VI. — *Mémoires d'un Nantais (suite)*, 197.
- VII. — *Le réveil de Bébé*. — CAMILLE NATAL, 205.
- VIII. — *Inauguration de la statue de Charette*. — O. DE GOURCUFF, 207.
- IX. — *Les sabots, Noël gascon*. — C^{tesse} OLGA, 208.
- X. — *Jean Kernoen, légende bretonne*. — AUGUSTE DE CORNULIER, 221.
- XI. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *Cher maître*, par Camille Le Senne et A. Mayer ; *Le magasin d'Aurcoles*, par Hugues Rebell ; *Les pacifications de l'Ouest (1794-1801)*, par Ch. L. Chassin ; Brochures bretonnes de MM. l'abbé du Bois de la Villerabel, le docteur Corre et Jean Lemoine ; *La Compagnie du drapeau*, par Michel Dolques ; *Une mère*, petit poème vendéen, par Emile Grimaud ; *Méditation sentimentale sur M^{me} Desbordes-Valmore*, par M. A. van Bever. — O. DE GOURCUFF, 225.

OCTOBRE

- I. — *La Bretagne à travers les âges*, épopée historique en onze tableaux (paroles et musique de P. DE LHOMMEAU, décors et costumes de A. DE LA BIGNÉ), (suite), 233.
- II. — *Seigneuries de Bretagne hors de Bretagne, (suite)*. — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 257.
- III. — *Mémoires d'un Nantais (suite et fin du premier volume)*, 274.
- IV. — POÉSIES BRETONNES : *Le Te Deum des Bretons*, par le BARDE DE MÉNEZ-Bré, 284.
- V. — POÉSIES FRANÇAISES : *Le lac de Grand-Lieu*, par M^{me} RIOM, 289.
Au Tsar et à la Tsarine, par H. FONTAINE, 296.
L'Épée, par ABEL LETALLE, 298.
- VI. — Récits et contes de Bretagne : *Simple histoire*. — HENRY DE FARCY DE MALNOÉ, 299.
- VII. — *Les Fêtes de l'Association Bretonne-Angévine (27 et 28 septembre)*. — O. DE GOURCUFF, 306.

- VIII. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *La justice révolutionnaire à Nantes et dans la Loire-Inférieure*, par Alfred Lallié ; *Les prisonniers vendéens et la réaction thermidorienne*, par M. Leroux-Cesbron ; *Comme on pleure à vingt ans !* poésies par M^{lle} Marguerite Comert. — O. DE GOURCUFF, 308.

NOVEMBRE

- I. — *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine (suite). — L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON, chan. hon., 315.
- II. — *La Bretagne à travers les âges*, épopée historique en onze tableaux (paroles et musique de P. DE LHOMMEAU, décors et costumes de A. DE LA BIGNE) (suite), 329.
- III. — Au pays de Rennes : *Les légendes de la Bouëzière*. — ADOLPHE ORAIN, 355.
- IV. — Récit et nouvelle : *Un Curé*. — MICHEL DOLQUES, 359.
- V. — POÉSIES BRETONNES : *Le jeune marchand (er Marhadour iouank)*. YAHAN KERLEN, 370.
Au doux Roilelet de Saint-Yves (Da Laouenanig Sant-Ervoan). L.-M. BILIER, aumônier des Bretons, à Angers, 373.
- VI. — POÉSIE FRANÇAISE : *Le las de Grand-Lieu* (suite), par M^{me} RIOM, 378.
- VII. — NOTICES ET COMPTES RENDUS : *Décentralisons !* conférence de M. Grivart, avocat, docteur en droit ; *Les jetons des États en Bretagne*, d'après les délibérations et les comptes de ces États, par M. l'abbé Ch. Robert ; *La Vie et les Travaux de Charles Le Maout (1805-1887)*, par Eugène Hoffmann ; *Le Roman d'un Académicien*, par Mary Summer ; *Le comte de Chambrun*, conférence du 17 septembre 1896 à sa mission aux États-Unis d'Amérique : *La Moralité de la doctrine évolutive*, par Ferdinand Brunetière ; *Anthologie des instituteurs poètes ; Triomphe de la Rose*, par Maxime Formont, avec une lettre de José-María de Hérédia ; *Du fond de l'âme*, par Charles Fuster ; *Ames simples*, par Yves Berthou ; *Sous la lance*, impressions des pompiers de service (Louis Schneider) ; *L'Islam*, impressions et études, par le comte Henri de Castries ; *Guide-Album du Touriste*, par Constant de Tours. — O. DE GOURCUFF, 382.

DÉCEMBRE

- I. — *Seigneuries de Bretagne, hors de Bretagne*, (suite). — J. TRÉVÉDY, ancien président du tribunal de Quimper, 393.
- II. — POÉSIE BRETONNE : *Dom Guill.* — ROITELET DE SAINT-YVES, 402.
- III. — Récits et Nouvelles : *La Mule du Pape*. — Comtesse OLOA, 411.
- IV. — POÉSIES FRANÇAISES : *Les trois Sœurs de charité*. — HIPPOLYTE LUCAS, 427.
Plainte. — P. G. DE L'HERMINIÈRE, 428.
Le raz de Sein : H. BOUT DE CHARLEMONT, 429.
- V. — *Troguery*. — PERGAT, 430.
- VI. — NOTICES ET COMPTES-RENDUS : *La Course et les Corsaires du port de Nantes*, armements, combats, prises, pirateries, etc., par S. de la Nicollière-Teijeiro. I. GUET. — *La Nature*, poésies par Raoul de la Grasserie. L. L. — *Mémoires d'un père à ses enfants, Une famille vendéenne pendant la grande guerre (1793-1795)*, par M. Boutillier de Saint-André, avec introduction, notes, pièces justificatives, par M. l'abbé Eug. Bossard ; *Généalogie de la maison de Saisy de Kerampuil*, suivie de pièces justificatives et complémentaires ; *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, par René Kerviler, fascicule 24^e (Ches-Clér) ; *Le Barreau du Parlement de Bretagne (1553-1790)*, par Gustave Saulnier de la Pinelais ; *La Révolution française*, par Armand Dayot, d'après des peintures, sculptures, gravures, médailles, objet du temps ; *Premiers Vers*, par Joseph de Pesquidoux, préface de François Coppée ; *Terrenevas*, par E. Herpin ; *Bretagne et Jersey*, par M. l'abbé du Bois de la Villerabel ; *Le Socialisme et le Congrès de Londres*, par A. Hamon ; *Franz Hoffmann, Aux bords du Rhin*, épisodes de la vie de Beethoven, par l'abbé G. Lefzelier ; *Fables de la Fontaine*, illustrées par Vimar ; Les livres d'étrennes de la maison Vame : *L'Armée en France et à l'étranger*, par le commandant Picard ; *La Marine d'autrefois*, par Georges Contesse ; *Petit Ange*, par Pierre Maël ; *Stéphanette*, par René Bazin ; *Etude sur*

les classes rurales en Bretagne, au moyen-âge, par Henri Sée, professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Rennes; *Le Bulletin de la Société archéologique du Finistère (Chirurgiens d'amirauté, par le D^r Corre)*; Livres d'étrennes de la maison Hetzel: *Face au drapeau, Clovis Dardentor*, par Jules Verne; *La vie de collège dans tous les temps et dans tous les pays: l'Écolier d'Athènes*, par André Laurie; *Histoire de Du Guesclin racontée à mes enfants*, par Théodore Cahu; *Treize poésies de Ronsard*, par O. DE GOURCUFF, 432.

VII. — *Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons*, 453.

VIII. — Tables du second semestre 1896, 461.



TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DU 2^e SEMESTRE DE L'ANNÉE 1896

ÉTUDES D'HISTOIRE DE BRETAGNE

Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne (suite), par M. l'abbé Guil-
lotin de Corson, p. 15-30, 153-169, 313-328.

Seigneuries de Bretagne hors de Bretagne (suite), par M. J. Trévédy,
p. 34-54, 120-129, 178-184, 257-273, 393-401.

L'Histoire de Bretagne, de M. Arthur de la Borderie, par M. le C^{te} de
Palys, p. 170-177.

VARIÉTÉS HISTORIQUES BRETONNES

*Une Bretonne à la Cour de Louis XIV, M^{lle} Renée de la Villemorel, d'a-
près sa correspondance*, par M. Jean Lemoine, p. 5-14, 130-131.

*Les Châtelliers et le Camp de Barbe-Bleue en Remouillé (Loire-Infé-
rieure)*, par M. Léon Maître, p. 31-33.

*La Bretagne à travers les âges, épopée historique en onze tableaux, pa-
roles et musique de P. de Lhommeau*, p. 233-256, 329-354.

BIOGRAPHIE BRETONNE. NÉCROLOGIE

Les premières courses de Daguy Trouin, par M. le D^r A. Corre, p. 81-119.

Mémoires d'un Nantais (suite), p. 132-139, 197-204, 274-283.

Nécrologie. Jules Simon, par O. de G., p. 71.

MÉLANGES BRETONS. CHRONIQUE

*Arrêt du Parlement de Rennes, concernant l'exercice des comédies et tra-
gédies (document communiqué par M. l'abbé Héry)*, p. 140-141.

Inauguration de la statue de Charette, par M. O. de Gourcuff, p. 207-208.

Les fêtes de l'Association bretonne-anglaise, par M. O. de Gourcuff, p. 306-307.

AU PAYS DE RENNES. — *Les légendes de la Bouexière*, par M. Adolphe Orain, p. 355-358.

Troguéry, par M. Pergat, p. 430-431.

POÉSIES BRETONNES

Ollier Ramon (Olivier Ramon), par Yan Kerhlen, p. 59-63.

Chant des Malelots et des Nochers, par le Roitelet de Saint-Yves, p. 188-192.

Conseils d'un père mourant à son fils, par le Barde du Menez-Bré, p. 193-196.

Le Te Deum des Bretons, par le Barde du Menez-Bré, p. 284-288.

Le jeune Marchand, par Yan Kerhlen, p. 370-372.

Au doux Roitelet de Saint-Yves, par L. M. Biler, p. 373-377.

Dom Guill, par le Roitelet de Saint-Yves, p. 402-410.

POÉSIES FRANÇAISES

Le Secret, par M. Abel Letalle, p. 64.

Les Gloires bretonnes, par M. J. Quintin, p. 142-144.

Cloche du Soir, par M. Jos Parker, p. 185-187.

Le réveil de Bébé, par M. Camille Natal, p. 205-206.

Le Lac de Grand-Lieu, par M^{me} A. Riom, p. 289-295, 378-381.

Au Tsar, A la Tsarine, par M. H. Fontaine, p. 296-297.

L'Épée, par M. Abel Letalle, p. 298.

Les trois Sœurs de charité, poésie inédite d'Hippolyte Lucas, p. 427.

Plainte, par M. P. Giquello de l'Herminière, p. 428.

Le raz de Sein, par H. Bout de Charlemont, p. 429.

NOUVELLES, RÉCITS ET LÉGENDES

Le Récit du Docteur, par M. Jos Parker, p. 54-58.

Enora, l'amie des morts, par M. P. Giquello, p. 65-70.

Les Sabots, Noël gascon, par la C^{tesse} Olga, p. 208-220.

Jean Kernoen, légende bretonne, par M. Auguste de Cornulier, p. 221-224.

Simple histoire, par M. Henry de Farcy de Malnoë, p. 299-305.

Un Curé, par M. Michel Dolques, p. 359-369.

La Male du pape, par M^{me} la C^{tesse} Olga, p. 411-426.

COMPTES-RENDUS DE LIVRES

La Chronique de Nantes, publiée par M. René Merlet, par M. René Blanchard, p. 72-74.

Les Fontaines miraculeuses, de M. Yves Berthou; *Aïeux et Descendants* de M. Alphonse Béville; *Histoire généalogique de la famille Juchault de la Moricière et des Jamonières*, de M. Théodore Courtaux; *Histoire de la musique allemande*, de M. Albert Soubies; *Destinée* de M. A. Verchin; *En Congé*, promenades et souvenirs de M. Marius Sepet, par M. O. de Gourcuff, p. 74-80.

L'Eglise inachevée de Mgr Peyramale, curé de Lourdes, de M. H. Lasserre; *Contre ce temps*, de M. Louis Lumet; *Heures paisibles*, du baron Gaëtan de Wismes; *Heures de paresse*, de Palamède de Carné, publiées par son fils; *La Suprême Espérance*, de M^{me} Blanche Sari-Flegier; *Le Théâtre injoable*, de M. Jean Barleux; *Commémoration d'Adam de la Halle*; *Poèmes*, pour l'inauguration de la statue de M^{me} Desbordes-Valmore, de M. Paul Demeny; *La Nouvelle Revue rétrospective* (tomé IV); *L'Orpheus*, par M. O. de Gourcuff, p. 145-152. *Cher Maître*, de MM. G. le Senne, N. A. Mayer; *Le Magasin d'auteurs*, de M. Hugues Rebell; *Les Pacifications de l'Ouest* (tomé I^{er}), de M. Ch. Le Chassin; *Brochures bretonnes*, de MM. l'abbé du Bois de la Villerabel, le docteur Corre et Jean Lemoine; *La Compagnie du drapier*, de M. Michel Dolques; *Une Mère*, de M. Emile Grimaud; *Méditation sentimentale*, sur M^{me} Desbordes-Valmore, de M. A. Van Bever, par M. O. de Gourcuff, p. 225-232.

La justice révolutionnaire à Nantes et dans la Loire-Inférieure, de M. Alfred Lallié; *Les prisonniers vendéens et la réaction thermidorienne*, de M. Leroux-Cesbron; *Comme on pleure à vingt ans!* poésies de M^{lle} Marguerite Comert, par M. O. de Gourcuff, p. 308-312.

Décentralisons! conférence de M. René Grivart; *Les jetons des Etats de Bretagne*, de M. l'abbé Ch. Robert; *La Vie et les Travaux de Charles Le Moat*, de M. Eugène Hoffmann; *Le Roman d'un Académicien*, de M^{me} Mary Summer; *Conférence* du C^{te} de Chambrun à sa mission aux Etats-Unis; *La moralité de la doctrine évolutive*, de M. F. Brunetière; *Anthologie des Instituteurs Poètes*; *Triomphe de la Rose*, de M. Maxime Formont; *Du fond de l'âme*, de M. Charles Fuster; *Ames Simples*, de M. Yves Berthou; *Sous la lance*, impressions du pompier de service de M. Louis Schneider; *L'Islam*, de M. le C^{te}

- Henry de Castris; *Guide-Album du Touriste*, de Constant de Tours, par M. O. de Gourcuff, p. 382-392.
- Les Corsaires Nantais*, de la Nicollière-Teijeiro, par M. Guet, p. 432-435.
- La Nature*, poésies de M. R. de la Grasserie, par M. Leo Lucas, p. 435-436.
- Memoires d'un père à ses enfants, Une famille vendéenne pendant la grande guerre (1793-1795)*, par M. Boutillier de Saint-André; *Généalogie de la maison de Saisy de Kerampuil*, de M^{me} la C^{tesse} du Laz; *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, de M. René Kerviler (24^e fascicule); *Le barreau du Parlèment de Bretagne*, de M. de la Pinelais; *La Révolution française*, de M. Armand Dayot; *Premiers Vers*, de M. Joseph de Pesquidoux; *Terreneuvas*, de M. E. Herpin; *Bretagne et Jersey*, de M. l'abbé du Bois de la Villerabel; *Le Socialisme et le Congrès de Londres*, de M. Hamon; *Franz Hoffmann*. Etude sur la vie et les œuvres de Beethoven, de M. l'abbé Lefizelier; *Livres d'érennes de la maison Mame*, nouvelle édition des *Fables de La Fontaine*; *La vie des classes rurales en Bretagne*, de M. Henri Sée; *L'histoire de Duguesclin*, racontée à mes enfants, de M. Th. Cahu; *Treize poésies*, de Ronsard, mises en musique; *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, par M. O. de Gourcuff, p. 436-452.
- Chronique de la Société des Bibliophiles Bretons. *Procès-verbal* de la séance du 19 novembre 1896, p. 453-460.



TABLE DES NOMS D'AUTEURS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- BARDE DU MENEZ BRÉ (le). — *Conseils d'un père mourant à son fils*, p. 193-196. — *Le TE DEUM des Bretons*, p. 284-288.
- BILER (l'abbé). — *Au dour roitelet de Saint-Yves*, poésie, p. 372-377.
- BLANCHARD (René). — *La Chronique de Nantes*, publié par M. René Merlet, p. 72-74.
- BIBLIOPHILES BRETONS (Chronique de la Société des). — *Procès-verbal de la séance du 19 novembre 1896*, p. 453-460.
- BOUT DE CHARLEMONT (H.). — *Le raz de Sein*, p. 429.
- CORNULIER (Auguste de). — *Jean Kernoen*, légende bretonne, p. 221-224.
- CORRE (D^r A.). — *Les premières courses de Duguay Trouin*, p. 81-119.
- DOLQUES (Michel). — *Un Curé*, nouvelle, p. 359-369.
- FARGY (Henri de). — *Simple histoire*, p. 299-305.
- FONTAINE (H.). — *Au Tsar, A la Tsarine*, poésies, p. 296-297.
- GIQUELLO (P.). — *Enora, l'amie des morts*, p. 65-70. — *Plainte*, p. 428.
- GOURCUFF. — (Olivier de). — *Nécrologie*, Jules Simon, p. 71. — *Inauguration de la statue de Charette*, p. 207-208. — *Les fêtes de l'Association Bretonne Angevine*, p. 306-307. — *Comptes-rendus des livres*, p. 74-80, 145-152, 225-232, 308-312, 382-392, 432-452.
- GUILLOUIN DE CORSON (M. l'abbé). — *Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne*, 15-30, 153-169, 313-328, 145-152, 225-232, 308-312, 382-392, 434-452.
- HÉRY (l'abbé). — *Arrêt du Parlement de Rennes, concernant l'exercice des comédies et tragédies*, p. 140-141.
- KERHLEN (Yan). — *Ollier Numon*, p. 59-63. — *Le jeune marchand*, p. 370-372.
- LEMOINE (Jean). — *Une Bretonne à la cour de Louis XIV*, p. 5-14, 130-131.

- LETALLE (Abel). — *Le Secret*, poésie, p. 64. — *L'Épée*, poésie, p. 298.
- LHOMMEAU (P. de). — *La Bretagne à travers les âges*, épopée historique, p. 233-256, 329-354.
- LUCAS (Hippolyte). — *Les trois sœurs de charité*, poésie, p. 427.
- LUCAS (Léo). — *La Nature de M. R. de la Grasserie*, p. 435-436.
- MAITRE (Léon). — *Les Chatelliers et le Camp de Barbe-Bleue en Remouillé*, p. 31-33.
- Mémoires d'un Nantais*, p. 132-139, 197-204, 274-283.
- NATAL (Camille). — *Le Réveil de Bébé*, poésie, p. 205-206.
- OLGA (C^{ressé}). — *Les Sabots*, Noël gascon, p. 208-226. — *La Mule du pape*, p. 411-426.
- ORAIN (Adolphe). — *AU PAYS DE RENNES : Les légendes de la Bouxière*, p. 355-358.
- PAISY (C^{de}). — *L'Histoire de Bretagne* de M. Arthur de la Borderie, p. 170-177.
- PARKER (Jos). — *Le Récit du docteur*, p. 54-58. — *Cloche du soir*, poésie, p. 185-187.
- PERGAT. — *Troquery*, p. 430-431.
- QUINTIN (J.). — *Les gloires bretonnes*, poésie, p. 142-144.
- RIOM (M^{me} Adine). — *Le lac du Grand-Lieu*, poésie, p. 239-295, 378-381.
- ROITELET DE ST-YVES (le). — *Chant des matelots et des nochers*, p. 188-192. — *Dom Guill*, poésie bretonne, p. 402-410.
- TREVÉDY (M.). — *Seigneuries de Bretagne hors de Bretagne*, p. 34-54, 120-129, 178-184, 257-273, 393-401.



Le Gérant : R. LAFOLYÉ.

Vannes. — Imprimerie LAFOLYÉ, 2, place des Liens.

La Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, publiera dans ses prochaines livraisons :

Gilles de Bretagne, par M. ARTHUR DE LA BORDERIE, membre de l'Institut.

Testament de Jean de Beaumanoir, chef des Bretons au combat des Trente : document inédit communiqué par M. LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut.

La suite des *Grandes Seigneuries de la Haute-Bretagne*, par M. l'Abbé GUILLOTIN DE CORSON, chanoine honoraire.

La suite des *Mémoires d'un Nantais*.

Passages de troupes en 1690-1691 à Montoir et à Herbignac (Loire-inférieure), par M. le vicomte ODON DU HAUTAIS.

Poésies bretonnes, par le ROITELET DE SAINT-YVES, LE BARDE DU MENEZ-BRÉ, ISIDORE LE LABOUREUR.

Nouvelles et Récits de la Comtesse OLGA, SYLVAIN DE KERALVÉ, VICOMTE DE TOURNEMINE, GETTE DE LA SAULDRAYE, l'abbé GIQUELLO, etc.

Poésies françaises, par MM. J. ROUSSE, JOS. PARKER, L. TIERCELIN, D. CAILLÉ, EMILE GRIMAUD, J. BERTHOU, O. DE GOURCUFF, L. BONNEAU, O. DE PESQUIDOUX, etc.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
HIVER 1896-1897

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les Stations thermales, hivernales et balnéaires
DES PYRÉNÉES ET DU GOLFE DE GASCOGNE
ARCACHON, BIARRITZ, DAX, PAU, SALIES-DE-BÉARN, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, comportant une réduction de 20 à 40 %, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans pour les stations thermales, hivernales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

DURÉE DE VALIDITÉ : 33 JOURS

non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Vallubert, Paris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
FÊTES DE NOËL 1896
ET DU
PREMIER DE L'AN 1897

A l'occasion des Fêtes de Noël 1896 et du Premier de l'An 1897, la Compagnie d'Orléans a décidé que les Billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son Tarif spécial G. V. n° 2, du Jeudi 24 Décembre inclus au Lundi 4 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mardi 5 Janvier.

Ces Billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 5 Janvier.

EXCURSIONS A JERSEY & A GUERNESEY

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest fait délivrer, de Mai à Octobre, des billets d'aller et retour de Paris à Jersey, valables pendant un mois et comprenant la traversée de France à Jersey, aux conditions suivantes :

ALLER ET RETOUR PAR GRANVILLE :

1^{re} Classe : 67 fr. 80. — 2^{me} Classe : 44 fr. 75. — 3^{me} Classe : 33 fr. 50.

ALLER PAR GRANVILLE, RETOUR PAR SAINT-MALO : (ou inversement), *donnant la Faculté d'effectuer l'excursion du Mont-S^t-Michel.*

1^{re} Classe : 73 fr. 85. — 2^{me} Classe : 49 fr. 60. — 3^{me} Classe : 37 fr. 45

ALLER ET RETOUR PAR CARTERET ET GOREY :

1^{re} Classe : 63 fr. 15. — 2^{me} Classe : 44 fr. 25. — 3^{me} Classe : 29 fr. 85.

ALLER PAR CARTERET, RETOUR PAR GRANVILLE : (ou inversement).

1^{re} Classe : 65 fr. 45. — 2^{me} Classe : 44 fr. 50. — 3^{me} Classe : 31 fr. 70.

ALLER PAR CARTERET, RETOUR PAR SAINT-MALO ET PONTORSON : (ou inversement), *donnant la faculté d'effectuer l'excursion du Mont-S^t-Michel.*

1^{re} Classe : 71 fr. 55. — 2^{me} Classe : 49 fr. 35. — 3^{me} Classe : 35 fr. 65.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée d'un ou deux mois, moyennant supplément de 10% par mois de prolongation.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*via* Montauban-Cahors-Limoges ou *via* Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (*via* Montauban-Cahors-Limoges ou *via* Figeac-Limoges).

DURÉE DE VALIDITÉ : 30 JOURS

Prix des Billets : 1^{re} Classe 163 fr. 50 c. — 2^e Classe 122 fr. 50 c.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.